



RAPPORT DE GESTION POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 31 MARS 2011

Le rapport de gestion de Supremex Inc. (la « Société ») qui suit, daté du 1^{er} juin 2011, doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes y afférentes pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 joints à ce rapport de gestion. Ces états financiers consolidés de la Société sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces états financiers consolidés présentent nos résultats et notre situation financière selon les IFRS pour la première fois. Nous vous suggérons aussi de lire les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes du Fonds de Revenu Supremex (le « Fonds ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 qui ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011. Les états financiers consolidés pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 n'ont pas fait l'objet ni d'un audit ni d'une mission d'examen par les auditeurs de la Société.

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et les hypothèses relatifs à ces énoncés. En plus de nos résultats présentés selon les IFRS, ce rapport de gestion peut contenir d'autres mesures non conformes aux IFRS. Les termes utilisés pour désigner les mesures non conformes aux IFRS incluent, entre autres, le « BAIIA » et d'autres expressions similaires. Les mesures non conformes aux IFRS sont utilisées afin de fournir des mesures de performance additionnelles à la direction et aux investisseurs. Toutefois, les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et donc pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs et ne devraient pas être considérées comme des mesures de remplacement de performance financière préparés selon les IFRS. Se reporter aux rubriques « Définition du BAIIA et des mesures non conformes aux IFRS » et « Principales informations financières consolidées » pour le rapprochement du BAIIA et du résultat net.

États financiers et adoption des IFRS

Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités joints et les notes y afférentes. En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les IFRS remplaceraient les PCGR du Canada pour les entreprises ayant une obligation d'information du public pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les états financiers consolidés intermédiaires non audités ci-joints pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010 ont été retraités afin de tenir compte de notre adoption des IFRS à compter du 1^{er} janvier 2010 (la « date de transition »). Les périodes précédant la date de transition n'ont pas été retraitées. Nos états financiers consolidés postérieurs à ce rapport de gestion seront préparés selon les IFRS.

La note 23 incluse dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités ci-joints donne une description détaillée de la conversion aux IFRS, incluant des rapprochements et des descriptions de l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat net et le résultat global. Elle comprend aussi les rapprochements des états consolidés de la situation financière aux 1^{er} janvier 2010, 31 mars 2010 et 31 décembre 2010; des états des résultats consolidés et des états du résultat global consolidés pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010 et la période de douze mois terminée le 31 décembre 2010.

Conversion du Fonds

Le 1^{er} janvier 2011 (la « Date de prise d'effet »), le Fonds a réalisé sa conversion en société par actions. Le 7 mai 2010, les porteurs de parts du Fonds ont approuvé le plan d'arrangement (l'« Arrangement») aux termes duquel la structure de fiducie de revenu du Fonds serait convertie en société par actions nommée Supremex Inc. L'ordonnance définitive de la Cour supérieure du Québec à l'égard de l'Arrangement a été obtenue le 10 mai 2010.

Aux termes du plan d'arrangement, les porteurs de parts du Fonds ont reçu, en échange de chaque part du Fonds qu'ils détenaient, une action ordinaire de Supremex.

L'Arrangement a été comptabilisé selon la méthode de la continuité des intérêts communs du Fonds puisque Supremex continuera d'exercer les activités du Fonds et qu'il n'y a eu aucun transfert de propriété. En vertu de la méthode de comptabilisation de la continuité des intérêts communs, les transferts d'actifs, de passifs et de capitaux propres du Fonds à Supremex sont comptabilisés à leur valeur comptable nette à la Date de prise d'effet de l'opération. Par conséquent, à des fins comptables, l'opération doit être comptabilisée comme s'il s'agissait d'une continuation du Fonds mais le capital de celle-ci doit refléter l'échange de parts du Fonds contre des actions de Supremex. Ainsi, certains termes comme détenteur d'actions/porteurs de parts, dividende/distribution et action/part peuvent être employés de manière interchangeable tout au long de ce rapport de gestion. Au cours des périodes présentées jusqu'à la Date de prise d'effet de la conversion, tous les paiements aux porteurs de parts ont été versés sous forme de distributions liées aux parts du Fonds. Après cette date, tous les paiements aux actionnaires seront versés sous forme de dividendes, le cas échéant.

Toute référence au Fonds pour des périodes ultérieures au 1^{er} janvier 2011 renvoie à Supremex Inc. comme société successeur du Fonds. Les chiffres correspondants présentés dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de la Société comprennent tous les montants antérieurement présentés par le Fonds. Les termes « Société », « action », « dividendes » et « actionnaires » renvoient à « Fonds », « part », « distributions » et « porteurs de parts » pour les opérations qui ont eu lieu avant la conversion du Fonds en société par actions.

Par suite de l'Arrangement, le capital versé des actions ordinaires a été réduit à un montant de 10 millions de dollars à la Date de prise d'effet.

Survol

Supremex est le plus grand fabricant et distributeur au Canada d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes. Seul fabricant national d'enveloppes au Canada, Supremex compte 8 installations manufacturières situées dans six provinces et environ 650 employés. Cette présence nationale lui permet de fabriquer des produits qui répondent aux exigences de grands clients nationaux, comme des sociétés canadiennes importantes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions.

Rendement global

Le BAIIA avant les frais de restructuration pour le premier trimestre de 2011 a été de 8,1 millions de dollars comparativement au BAIIA avant les frais de restructuration de 9,9 millions de dollars enregistré au premier trimestre de 2010. Les produits d'exploitation du premier trimestre de 2011 se sont établis à 39,1 millions de dollars, contre 41,2 millions de dollars au premier trimestre de 2010, soit une baisse de 2,1 millions de dollars ou 5,1 % de laquelle 0,8 million de dollars est attribuable à la variation négative du taux de change. Au cours du premier trimestre de 2011, le volume total a légèrement reculé de 1,7 %, principalement en raison de la réduction du nombre d'unités vendues au Canada, contrebalancée par une augmentation de volume générée par le nouveau partenariat américain à Buffalo et de nouveaux contrats signés durant le deuxième semestre de 2010. Le volume de ventes réalisé aux États-Unis a augmenté de 21,0 % alors que celui réalisé au Canada a diminué de 4,2 %.

La marge sur le BAIIA avant les frais de restructuration a été de 20,7 %, contre 24,0 % durant le premier trimestre de 2010. La marge sur le BAIIA du premier trimestre de 2011 a été touchée par des dépenses non récurrentes d'approximativement 0,3 million de dollars relativement à la réorganisation de Toronto suivant l'annonce de la fermeture de l'usine de Markham et par l'augmentation du coût des matières premières générée par une hausse des prix des fournisseurs.

Au cours du premier trimestre de 2011, des frais de restructuration de 0,2 million de dollars ont été comptabilisés notamment en lien avec la fermeture de l'usine de Markham. Le plan de restructuration est maintenant complété et l'usine de Markham a été vendue au cours du premier trimestre de 2011 pour un montant de 5,8 millions de dollars. Au cours du premier trimestre, nous avons lancé le projet de regrouper les deux usines situées à Montréal afin de ne conserver que l'usine située à Lasalle. Le bail de l'usine de la rue Notre-Dame expirera le 31 octobre 2011 et ne sera pas renouvelé. Des investissements en capital estimés à 1,5 million de dollars seront requis afin d'effectuer le regroupement de ces deux usines. Le délai de récupération estimatif de ce projet est d'environ un an.

La Société a réduit sa dette de 3,4 millions de dollars durant le premier trimestre de 2011. Au 31 mars 2011, le ratio de levier financier, selon la définition de la convention d'emprunt, a été de 1,94.

Sommaire des résultats trimestriels

Les produits d'exploitation de Supremex sont soumis aux variations saisonnières de ses clients en matière de publicité et d'envoi de courrier. Le nombre de produits vendus par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver en raison, principalement, du nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et celle des déclarations d'impôt. Le nombre de produits vendus par Supremex est en revanche généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois de courrier des entreprises durant l'été. Par conséquent, les produits d'exploitation et le rendement financier de Supremex pour un trimestre donné ne sont pas nécessairement représentatifs des produits d'exploitation et du rendement financier qui peuvent être prévus pour l'exercice complet. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise toutefois la superficie d'entreposage de manière à garder un niveau de stock permettant de répondre aux variations saisonnières prévisibles des volumes de vente d'enveloppes.

Le tableau suivant présente un sommaire des résultats d'exploitation trimestriels de la Société pour les périodes du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2011. La Société a adopté les IFRS le 1^{er} janvier 2011, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2010, de sorte que les données comparatives de 2010 sont présentées conformément aux IFRS, alors que les chiffres de 2009 sont présentés conformément aux PCGR du Canada.

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action/part)

	31 mars 2011	31 déc. 2010	30 sept. 2010	30 juin 2010	31 mars 2010	31 déc. 2009	30 sept. 2009	30 juin 2009
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	39 101	40 244	36 407	35 231	41 241	41 560	37 567	41 172
BAIIA ⁽¹⁾	7 893	7 670	7 383	6 008	9 920	10 503	8 389	9 032
Résultat avant impôts sur le résultat	3 995	3 613	3 461	137	5 568	(39 143)	3 047	3 407
Résultat net	2 877	2 910	2 692	143	4 073	(37 771)	3 072	3 345
Résultat net par action/part	0,0980	0,0993	0,0919	0,0049	0,1390	(1,2892)	0,1048	0,1142

Notes

⁽¹⁾ Voir la rubrique « Définition du BAIIA ». Le BAIIA n'est pas une mesure conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et les PCGR du Canada. Par conséquent, le BAIIA peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

En ne tenant pas compte des variations saisonnières, les produits d'exploitation ont diminué au cours des huit derniers trimestres principalement à cause de la baisse du volume vendu au Canada par suite du marché de l'enveloppe à la baisse ainsi que de la force du dollar canadien. La perte du quatrième trimestre de 2009 est attribuable à la dépréciation de l'écart d'acquisition. La baisse du résultat avant impôts sur le résultat et du résultat net de la période de trois mois terminée le 30 juin 2010 est attribuable aux frais de restructuration et à l'amortissement additionnel enregistré suite à l'annonce de la restructuration des activités de Toronto.

Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action/part)

	Périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2011 \$	2010 \$
Produits	39 101	41 241
Coût des ventes	25 840	26 648
Frais de vente et d'administration	5 149	4 676
Frais de restructuration ⁽¹⁾	219	(3)
BAIIA ⁽²⁾	7 893	9 920
Amortissement des immobilisations corporelles	1 162	1 156
Amortissement des actifs incorporels	1 541	1 541
Amortissement de la rémunération différée	—	315
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	26	13
Résultat d'exploitation	5 164	6 895
Frais de financement	1 169	1 327
Résultat avant les impôts sur le résultat	3 995	5 568
Impôts sur le résultat	1 122	1 495
Résultat net	2 873	4 073
Résultat net de base et dilué par action/part	0,0980	0,1390
Dividende/distribution déclaré(e) par action/part	0,0300	0,0300
Total de l'actif	172 676	185 853
Facilités de crédit garanties	65 865	87 478

⁽¹⁾ Les frais de restructuration ont été principalement engagés dans le cadre d'un plan de restructuration et d'initiatives d'améliorations afin de réduire les coûts d'exploitation de la Société, notamment la fermeture de l'usine de Markham.

⁽²⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA ».

Résultats d'exploitation

Trimestre terminé le 31 mars 2011 par rapport au trimestre terminé le 31 mars 2010

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation pour le trimestre terminé le 31 mars 2011 se sont établis à 39,1 millions de dollars comparativement à 41,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, ce qui représente une diminution de 2,1 millions de dollars ou 5,1 %. La diminution des produits d'exploitation est principalement due à la diminution du nombre d'unités vendues au Canada et l'appréciation du dollar canadien.

Les produits d'exploitation tirés des ventes au Canada ont diminué de 2,2 millions de dollars ou 5,7 %, passant de 38,4 millions de dollars à 36,2 millions de dollars, tandis que les produits tirés des ventes aux États-Unis ont augmenté de 0,1 million de dollars ou 3,6 %, passant de 2,8 millions de dollars à 2,9 millions de dollars.

La diminution des produits d'exploitation tirés des ventes au Canada découle d'une baisse de 1,7 % du prix de vente moyen combiné à une baisse de 4,2 % du nombre d'unités vendues. La baisse du nombre d'unités vendues a été constatée dans l'ensemble du marché.

L'augmentation des produits d'exploitation tirés des ventes aux États-Unis découle d'une hausse de 21,3 % du nombre d'unités vendues contrebalancée par une baisse de 14,2 % des prix de vente moyens. L'augmentation du nombre d'unités vendues est principalement due au nouveau partenariat américain à Buffalo et aux nouveaux contrats signés durant le deuxième semestre de 2010 et la diminution des prix de vente moyens reflète le changement dans la composition des produits.

Coût des ventes, frais de vente et d'administration

Le coût des ventes et les frais de vente et d'administration pour le trimestre terminé le 31 mars 2011 se sont établis à 31,0 millions de dollars comparativement à 31,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, ce qui représente une diminution de 0,3 million de dollars ou 1,0 %.

Le coût des ventes pour le trimestre terminé le 31 mars 2011 s'est établi à 25,8 millions de dollars comparativement à 26,6 millions de dollars pour la même période en 2010, ce qui représente une diminution de 0,8 million de dollars ou 3,0 %. L'incidence de l'appréciation du dollar canadien et le volume de ventes réduit expliquent principalement la baisse du coût des ventes.

La marge brute (produits d'exploitation diminués du coût des ventes, à l'exception de l'amortissement des immobilisations corporelles) s'est établie à 13,3 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 comparativement à 14,6 millions de dollars pour la même période en 2010, ce qui représente une diminution de 1,3 million de dollars ou 8,9 %. En pourcentage des ventes, la marge brute a diminué de 1,6 % en 2011 comparativement à 2010.

Les frais de vente et d'administration se sont établis à 5,1 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 comparativement à 4,7 millions de dollars pour la même période en 2010, ce qui représente une augmentation de 0,4 million de dollars ou 8,5 % principalement due à une hausse de la charge de rémunération et du nombre d'employés.

Frais de restructuration

Les frais de restructuration de 0,2 million de dollars sont principalement liés à la restructuration et aux initiatives d'améliorations engagées afin de réduire les coûts d'exploitation de la Société.

BAIIA

En raison des changements susmentionnés, le BAIIA pour le trimestre terminé le 31 mars 2011 s'est élevé à 7,9 millions de dollars par rapport à 9,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, ce qui représente une diminution de 2,0 million de dollars ou 20,2 %.

Amortissement

La dotation aux amortissements pour le trimestre terminé le 31 mars 2011 s'est élevée à 2,7 millions de dollars par rapport à 3,0 millions de dollars pour la période comparable de 2010, ce qui représente une baisse de 0,3 million de dollars ou 10,0 %. Cette baisse est principalement attribuable à l'amortissement de la rémunération différée pour laquelle aucune charge n'a été enregistrée en 2011.

Frais de financement nets

Les frais de financement nets se sont élevés à 1,2 million de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2011 comparativement à 1,3 million de dollars pour la période comparable de 2010, ce qui représente une diminution de 0,1 million de dollars ou 7,7 %, principalement attribuable au remboursement partiel des facilités de crédit.

Résultat avant les impôts sur le résultat

En raison des changements susmentionnés, le résultat avant les impôts sur le résultat s'est élevé à 4,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2011 comparativement à 5,6 millions de dollars pour la période comparable de 2010, représentant une diminution de 1,6 million de dollars.

Impôts sur le résultat

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2011, la Société a enregistré une charge d'impôts sur le résultat de 1,1 million de dollars au taux prévu par la loi. Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010, la charge d'impôts sur le résultat au taux prévu par la loi a été diminuée en raison de l'intérêt payé par la Société au Fonds.

Résultat net

En raison des changements susmentionnés, le résultat net pour le trimestre terminé le 31 mars 2011 s'est établi à 2,9 millions de dollars comparativement à 4,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, ce qui représente une diminution de 1,2 million de dollars.

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur d'exploitation, soit la fabrication et la vente d'enveloppes. Au 31 mars 2011, les actifs non courants de la Société totalisaient 136,5 millions de dollars au Canada et 1,1 million de dollars aux États-Unis.

Au Canada, les produits d'exploitation de la Société se sont élevés à 36,2 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 comparativement à 38,4 millions de dollars pour la période comparable de 2010, représentant une diminution de 2,2 millions de dollars ou 5,7 %. Aux États-Unis, les produits d'exploitation de la Société se sont élevés à 2,9 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 comparativement à 2,8 millions de dollars pour la période comparable de 2010, représentant une augmentation de 0,1 million de dollars ou 3,6 %.

Situation de trésorerie et sources de financement

Activités d'exploitation

Des flux de trésorerie de 1,0 million de dollars ont été utilisés dans les activités d'exploitation durant le premier trimestre de 2011 par rapport à des flux de trésorerie générés de 6,9 millions de dollars durant la période comparable de 2010. La diminution des flux de trésorerie d'exploitation est principalement due à la diminution du résultat net en plus de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et de la charge d'impôt différé. La hausse du fonds de roulement au 31 mars 2011, excluant la tranche courante des facilités de crédit garanties, a découlé d'une baisse des créditeurs et charges à payer jumelée à une augmentation des soldes de stocks, de frais payés d'avance et de débiteurs.

Activités d'investissements

Les flux de trésorerie générés par les activités d'investissement se sont élevés à 4,5 millions de dollars durant le premier trimestre de 2011, surtout en raison de la vente de l'usine de Markham contrebalancée par l'acquisition d'immobilisations corporelles. Dans la période comparable de 2010, des flux de trésorerie de 0,2 million de dollars ont été utilisés dans le cadre d'acquisitions d'immobilisations corporelles.

Activités de financement

Durant le premier trimestre de 2011, des flux de trésorerie de financement de 3,7 millions de dollars ont été utilisés dans le cadre des remboursements de la facilité de crédit renouvelable et de la facilité de crédit à terme, de même que des distributions payées sur les parts du Fonds. De façon similaire, dans le premier trimestre de l'exercice précédent, des flux de trésorerie de 6,7 millions de dollars ont été utilisés dans le cadre d'activités de financement pour le remboursement des facilités de crédit et les distributions payées sur les parts du Fonds.

Sommaire de la situation de trésorerie et des sources de financement

Notre capacité à générer des flux de trésorerie d'exploitation, de même que notre capacité à obtenir du financement bancaire, devraient nous permettre d'obtenir des liquidités suffisantes pour combler nos besoins anticipés pour les projets existants et futurs.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun autre arrangement hors bilan.

Faits saillants de la situation financière

(en milliers de dollars, à l'exception du ratio)

	31 mars 2011	31 décembre 2010
	\$	\$
Fonds de roulement (déficit)	(50 493)	1 180
Total de l'actif	172 676	176 990
Total des facilités de crédit garanties	65 865	69 070
Capitaux propres	71 037	70 829

La Société respectait toutes les clauses restrictives de ses facilités de crédit au 31 mars 2011. Les facilités de crédit garanties, venant à échéance le 4 janvier 2012, ont été présentées dans le passif courant, ce qui explique le fonds de roulement déficitaire en date du 31 mars 2011.

Sur une base informelle, plusieurs discussions sont présentement en cours avec des institutions financières et les signes préliminaires nous indiquent que le marché de la dette est favorable. Suite à la diminution du ratio de levier financier global de la Société au cours de la dernière année, le renouvellement des facilités de crédit devrait être conclu selon de meilleures modalités qu'actuellement.

Le 14 janvier 2011, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt d'un montant de 30 millions de dollars pour payer un taux d'intérêt fixe de 2,84 % jusqu'au 14 janvier 2016, excluant la marge applicable.

Supremex verse des dividendes trimestriels à ses actionnaires au gré du conseil d'administration. Le dividende déclaré au cours du premier trimestre de 2011 a été de 878 933 \$ ou 0,03 \$ par action.

Structure du capital

Le 1^{er} juin 2011, Supremex avait 29 297 767 actions ordinaires émises et en circulation.

Contrôles de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ont été conçus afin de s'assurer que toute information importante concernant Supremex, incluant les activités d'exploitation et de financement, est communiquée entièrement, de façon fiable et en temps opportun et afin de fournir à Supremex l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable.

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière désignent un processus conçu par le chef de la direction et le chef de la direction financière, ou sous leur supervision, afin de fournir une assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers pour fins externes selon les IFRS.

Les contrôles internes n'ont pas pour but de prévenir ou détecter toutes les inexactitudes découlant d'erreurs ou de fraudes.

En date du 31 mars 2011, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont produit une attestation établissant que les contrôles et procédures de communication de l'information sont efficaces et que, au cours du trimestre terminé le 31 mars 2011, Supremex n'a fait aucun changement ayant une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait avoir une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Principales méthodes comptables et estimations

Dans nos états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de même que dans notre rapport de gestion annuel pour 2010, nous avons relevé les méthodes comptables et estimations qui sont nécessaires pour comprendre nos activités commerciales et nos résultats d'exploitation. Le 1^{er} janvier 2011, en raison de l'adoption des IFRS, les méthodes comptables et estimations critiques ont été mises à jour en conséquence. Il y a lieu de se reporter aux notes 2 et 3 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2011 pour en savoir davantage sur notre adoption des IFRS et consulter une analyse détaillée des principales méthodes comptables de la Société, l'application des estimations comptables et jugements critiques et les récentes prises de position en comptabilité.

Nouvelles normes comptables

Récents prises de position en comptabilité

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables (le « CNC ») a confirmé que les IFRS seront obligatoires au Canada pour les entités à but lucratif ayant une obligation d'information du public pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les premiers états financiers consolidés annuels de la Société établis conformément aux IFRS porteront sur l'exercice devant se clore le 31 décembre 2011 et comprendront les données comparatives de 2010. À compter du présent rapport trimestriel, la Société présente des données financières trimestrielles consolidées non auditées conformes aux IFRS, y compris les données comparatives de 2010. Il y a lieu de se reporter à la note 23 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non audités pour le premier trimestre de 2011 afin d'obtenir un résumé des différences entre les états financiers consolidés auparavant préparés selon les PCGR du Canada et ceux conformes aux IFRS au 1^{er} janvier 2010, pour le trimestre clos le 31 mars 2010, au 31 décembre 2010 et pour l'exercice clos à cette date.

IFRS 9, Instruments financiers

En octobre 2010, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). L'IFRS 9, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, établit les principes de présentation de l'information financière pour les actifs et les passifs financiers afin de présenter une information utile et pertinente aux utilisateurs des états financiers aux fins de leur évaluation des montants, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité.

IFRS 10, États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (l'« IFRS 10 »). L'IFRS 10, qui remplace le SIC-12, *Consolidation – entités ad hoc*, et une partie de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, fournit des directives additionnelles relativement à la notion de contrôle à titre de facteur concluant pour déterminer si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés de la société-mère.

IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les participations dans les autres entités* (l'« IFRS 12 »). L'IFRS 12 est une nouvelle norme intégrale établissant les obligations d'information pour toutes les formes de participation dans d'autres entités, y compris dans des partenariats, des entreprises associées, des entités ad hoc et d'autres entités non comptabilisées.

Ces nouvelles normes sont en vigueur pour les états financiers consolidés des périodes intermédiaires et annuelles de la Société ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société a entrepris d'évaluer les incidences de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Évènement récent

Tel qu'annoncé publiquement par Poste Canada, le syndicat représentant 45,000 travailleurs urbains de Poste Canada a reçu un mandat de grève de la part de ses membres récemment. De par la loi, un avis minimal de 72 heures doit être donné par l'un ou l'autre des parties avant d'aller en grève ou en lock-out. A ce stade-ci, il est impossible de prédire l'issue des négociations mais les deux parties ont déjà dit publiquement qu'ils souhaitent arriver à une entente. Mais dans le cas d'un arrêt de travail, le volume d'enveloppe au Canada serait fort probablement diminué, ce qui pourrait affecter négativement les opérations, les résultats et la condition financière de Supremex. Le 30 mai 2011, le syndicat a avisé Postes Canada de son intention de déclencher un mouvement de grève le 3 juin 2011.

Facteurs de risque

Les résultats d'exploitation, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de la direction de Supremex. Ces risques sont décrits sous la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle 2010 de la Société datée du 22 mars 2011 (disponible sur www.sedar.com).

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables, notamment des énoncés concernant les prévisions du BAIIA, le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables sur les résultats, les circonstances, le rendement ou les attentes futurs prévus. Un énoncé est prospectif lorsqu'il repose sur les connaissances et attentes actuelles de Supremex pour présenter une prévision quant à l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces énoncés sont fondés sur les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent rapport.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à certains risques et incertitudes et ne devraient pas être lus comme étant des garanties de résultats ou de rendements futurs, et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, prévisions ou projections dans ces énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent les suivants : les cycles économiques, les fonds disponibles, le déclin de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la fluctuation des taux de change, l'augmentation du coût des matières premières, les risques de crédit liés aux créances clients, l'augmentation du financement des régimes de retraite, les lacunes des services postaux, la fluctuation des taux d'intérêt et le risque potentiel de litige. Les hypothèses, attentes, estimations, risques et incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, notamment, à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Supremex n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Définition du BAIIA et des mesures non conformes aux IFRS

Le «BAIIA» désigne le bénéfice avant frais de financements, impôts sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de la rémunération différée, dépréciation de l'écart d'acquisition et perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles.

Le BAIIA ne constitue pas une mesure de rendement reconnue selon les IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA ne doit pas être considéré comme une mesure de remplacement du résultat net établi selon les IFRS comme indicateur de la performance de la Société.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels relatifs de la Société se trouvent sur le site www.sedar.com.

États financiers consolidés

Supremex Inc.

(Auparavant « Fonds de Revenu Supremex »)

Non audité

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 31 mars 2010

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

Supremex Inc.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

Au [Non audité]	Notes	31 mars 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
ACTIFS				
Actif courant				
Trésorerie		—	148 874	38 962
Débiteurs	6	20 716 253	19 595 945	21 092 867
Stocks	7	13 204 689	11 939 720	13 921 726
Frais payés d'avance		1 154 417	425 193	1 429 144
Actifs détenus en vue de la vente	8	—	5 568 000	—
Total de l'actif courant		35 075 359	37 677 732	36 482 699
Actifs détenus en vue de la vente	8	348 048	348 048	—
Immobilisations corporelles	9	30 279 870	30 449 945	40 056 241
Actifs incorporels	10	31 221 954	32 762 929	38 926 829
Goodwill	11	75 751 125	75 751 125	75 501 125
Total de l'actif		172 676 356	176 989 779	190 966 894
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
Passif courant				
Créditeurs et charges à payer	12	17 206 152	20 111 812	18 534 512
Provisions	13	627 139	931 297	795 018
Impôts exigibles à payer		991 057	745 683	—
Dividendes à payer	14	878 933	—	—
Distribution à payer	14	—	292 978	1 464 888
Tranche courante des facilités de crédit garanties	15	65 865 108	14 415 489	7 500 000
Tranche courante du passif financier dérivé		—	—	808 652
Total du passif courant		85 568 389	36 497 259	29 103 070
Facilités de crédit garanties	15	—	54 654 387	84 379 377
Passif d'impôt différé	16	6 795 855	7 376 780	5 665 294
Obligation au titre des prestations de retraite constituées	17	8 589 200	6 984 300	5 487 500
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	17	627 300	648 300	657 000
Passif financier dérivé		58 970	—	—
Capitaux propres				
Capital-actions	18	10 000 000	—	—
Parts du Fonds	18	—	282 798 322	282 798 322
Surplus d'apport		280 423 746	7 625 424	7 625 424
Rémunération différée		—	—	(315 079)
Déficit		(216 069 419)	(218 062 781)	(224 364 863)
Cumul des autres éléments du résultat global		(3 317 685)	(1 532 212)	(69 151)
Total des capitaux propres		71 036 642	70 828 753	65 674 653
Total du passif et des capitaux propres		172 676 356	176 989 779	190 966 894

Engagements et éventualités [note 20]

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Au nom du conseil d'administration :

Par : (Signé) L.G. Serge Gadbois
Administrateur

Par : (Signé) Gilles Cyr
Administrateur

Supremex Inc.

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les périodes de trois mois closes le 31 mars [Non audité]	Notes	2011 \$	2010 \$
Produits		39 100 587	41 241 072
Coût des ventes	19	25 839 684	26 648 134
Frais de vente et d'administration	19	5 149 488	4 676 476
Résultat d'exploitation avant amortissement, perte à la cession d'immobilisations corporelles et frais de restructuration		8 111 415	9 916 462
Amortissement des immobilisations corporelles	9	1 162 186	1 156 130
Amortissement des actifs incorporels	10	1 540 975	1 540 975
Amortissement de la rémunération différée		—	315 079
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		26 181	12 483
Frais de restructuration	13	218 429	(3 627)
Résultat d'exploitation		5 163 644	6 895 422
Frais de financement	15	1 169 038	1 327 069
Résultat avant les impôts sur le résultat		3 994 606	5 568 353
Impôts sur le résultat	16	1 122 311	1 495 047
Résultat net		2 872 295	4 073 306
Résultat net de base et dilué par action / part		0,0980	0,1390
Nombre moyen pondéré d'actions / parts en circulation		29 297 767	29 297 767

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**

Pour les périodes de trois mois closes le 31 mars		2011	2010
[Non audité]	Notes	\$	\$
Résultat net		2 872 295	4 073 306
Autres éléments du résultat global			
(Pertes) gains actuariel(le)s constaté(e)s sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 616 129 \$ (charge de 690 972 \$ en 2010)		(1 786 871)	2 003 928
Gains (pertes) actuariel(le)s constaté(e)s sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite des impôts sur le résultat de 2 385 \$ (recouvrement de 1 820 \$ en 2010)		6 915	(5 280)
Écarts de change comptabilisés en résultat		(5 517)	(12 141)
Autres éléments du résultat global		(1 785 473)	1 986 507
Total du résultat global		1 086 822	6 059 813

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Pour les périodes de trois mois closes le 31 mars

[Non audité]

	Capital-actions (notes 1 et 18) \$	Parts du Fonds (notes 1 et 18) \$	Surplus d'apport \$	Rémunération différée \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total des capitaux propres \$
Au 31 décembre 2010	—	282 798 322	7 625 424	—	(218 062 781)	(1 532 212)	70 828 753
Résultat net	—	—	—	—	2 872 295	—	2 872 295
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	(1 785 473)	(1 785 473)
Total du résultat global	—	—	—	—	2 872 295	(1 785 473)	1 086 822
Conversion en société par actions	282 798 322	(282 798 322)	—	—	—	—	—
Réduction du capital versé	(272 798 322)	—	272 798 322	—	—	—	—
Dividendes déclarés	—	—	—	—	(878 933)	—	(878 933)
Au 31 mars 2011	10 000 000	—	280 423 746	—	(216 069 419)	(3 317 685)	71 036 642
Au 1^{er} janvier 2010	—	282 798 322	7 625 424	(315 079)	(224 364 863)	(69 151)	65 674 653
Résultat net	—	—	—	—	4 073 306	—	4 073 306
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	1 986 507	1 986 507
Total du résultat global	—	—	—	—	4 073 306	1 986 507	6 059 813
Amortissement de la rémunération différée	—	—	—	315 079	—	—	315 079
Distributions déclarées	—	—	—	—	(878 934)	—	(878 934)
Au 31 mars 2010	—	282 798 322	7 625 424	—	(221 170 491)	1 917 356	71 170 611

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Pour les périodes de trois mois closes le 31 mars		2011	2010
[Non audité]	Notes	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net		2 872 295	4 073 306
Ajustements sans effet sur la trésorerie pour rapprocher le résultat net et le montant net des flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	9	1 162 186	1 156 130
Amortissement des actifs intangibles	10	1 540 975	1 540 975
Amortissement de la rémunération différée		—	315 079
Amortissement des frais de financement reportés	15	211 502	201 468
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		26 181	12 483
Perte à l'évaluation d'instruments financiers dérivés	15	58 970	—
Charge d'impôt différé	16	32 819	1 495 047
Variation du fonds de roulement			
Variation des débiteurs		(1 120 308)	2 074 310
Variation des stocks		(1 264 969)	484 301
Variation des frais payés d'avance		(729 224)	42 439
Variation des créditeurs et charges à payer		(2 905 660)	(4 133 015)
Variation des provisions		(304 158)	(144 205)
Variation des impôts exigibles à payer		245 374	—
Variation de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées		(798 100)	(252 900)
Variation de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite		(11 700)	(2 500)
Flux de trésorerie d'exploitation, montant net		(983 817)	6 862 918
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations corporelles	9	(1 056 434)	(221 323)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		32 562	14 277
Produit de la cession d'actifs détenus en vue de la vente	8	5 548 000	—
Flux de trésorerie d'investissement, montant net		4 524 128	(207 046)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable		(1 541 270)	(2 695 559)
Remboursement de la facilité de crédit à terme		(1 875 000)	(1 875 000)
Distributions payées sur les parts du Fonds	14	(292 978)	(2 050 844)
Frais de financement engagés		—	(32 765)
Flux de trésorerie de financement, montant net		(3 709 248)	(6 654 168)
Variation nette de la trésorerie		(168 937)	1 704
Variation nette liée à la conversion de devises		20 063	(9 835)
Trésorerie au début de la période		148 874	38 962
Trésorerie à la fin de la période		—	30 831
Informations additionnelles			
Intérêts payés ⁽¹⁾		1 021 031	1 303 514
Intérêts reçus ⁽¹⁾		3 483	2 935
Impôts sur le résultat payés ⁽¹⁾		844 230	4 877

⁽¹⁾ Les montants payés ou reçus à titre d'intérêts et d'impôts sur le résultat ont été présentés comme flux de trésorerie d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Supremex Inc. (la « Société » ou « Supremex ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2006 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions ordinaires (« Action Ordinaire ») de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (le « TSX »), sous le symbole SXP. Le siège social est situé au 7213 rue Cordner à LaSalle au Québec. La Société succède au Fonds de Revenu Supremex (le « Fonds ») par suite de la conversion de la structure de fiducie de revenu en société par actions, le 1^{er} janvier 2011 (la « Date de prise d'effet »).

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 1^{er} juin 2011.

Le 7 mai 2010, les porteurs de parts du Fonds ont approuvé le plan d'arrangement (l'« Arrangement ») aux termes duquel la structure de fiducie de revenu du Fonds sera convertie en société par actions nommée Supremex Inc. L'ordonnance définitive de la Cour supérieure du Québec à l'égard de l'Arrangement a été reçue le 10 mai 2010.

Aux termes de l'Arrangement, les porteurs de parts du Fonds ont reçu, en échange de chaque part du Fonds qu'ils détenaient, une action ordinaire de Supremex.

L'Arrangement a été comptabilisé selon la méthode de la continuité des intérêts communs du Fonds puisque Supremex continuera d'exercer les activités du Fonds et qu'il n'y a aucun transfert de propriété. En vertu de la méthode de comptabilisation de la continuité des intérêts communs, les transferts d'actifs, de passifs et de capitaux propres du Fonds à Supremex sont comptabilisés à leur valeur comptable nette à la Date de prise d'effet de l'opération. Par conséquent, à des fins comptables, l'opération doit être comptabilisée comme s'il s'agissait d'une continuation du Fonds mais le capital de celle-ci doit refléter l'échange de parts du Fonds contre des actions de Supremex. Ainsi, certains termes comme détenteur d'actions/porteurs de parts, dividende/distribution et action/part peuvent être employés de manière interchangeable tout au long de ces états financiers consolidés. Au cours des périodes présentées jusqu'à la Date de prise d'effet de la conversion, tous les paiements aux porteurs de parts ont été versés sous forme de distributions liées aux parts du Fonds. Après cette date, tous les paiements aux actionnaires seront versés sous forme de dividendes, le cas échéant.

Toute référence au Fonds pour des périodes ultérieures au 1^{er} janvier 2011 renvoie à Supremex Inc. comme société successeur du Fonds. Les chiffres correspondants présentés dans les états financiers consolidés de la Société comprennent tous les montants antérieurement présentés par le Fonds. Les termes « Société », « action », « dividendes » et « actionnaires » renvoient à « Fonds », « part », « distributions » et « porteurs de parts » pour les opérations qui ont eu lieu avant la conversion du Fonds en société par actions.

Par suite de l'Arrangement, le capital versé des actions ordinaires a été réduit à un montant de 10 millions de dollars à la Date de prise d'effet.

31 mars 2011

[Non audité]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires présentent pour la première fois les résultats et la situation financière de la Société selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), lesquelles s'appliquent pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011, tel que décrit dans les méthodes comptables. La Société a adopté les IFRS conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. La Société a commencé l'application des IFRS en date du 1^{er} janvier 2010 (« date de transition »).

Les états financiers consolidés de la Société pour toutes les périodes jusqu'au 31 décembre 2010, incluant l'exercice terminé à cette date, étaient auparavant dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR du Canada »). Les PCGR du Canada diffèrent des IFRS à certains égards. Lors de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation, d'évaluation et de consolidation qu'elle appliquait auparavant pour préparer ses états financiers consolidés selon les PCGR du Canada afin de se conformer aux IFRS. Le rapprochement et la description des incidences de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur les états financiers consolidés de la Société sont décrits à la note 23.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et des actifs détenus en vue de la vente qui ont été évalués à la juste valeur.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires comprennent les états financiers de Supremex Inc. et de ses filiales au 31 mars 2011.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date où leur contrôle est acquis par la Société, et cessent d'être consolidées dès la perte du contrôle. La période visée par les états financiers des filiales et les méthodes comptables suivies par ces dernières correspondent à celles de la société-mère. Tous les soldes, revenus et coûts, gains et pertes non matérialisés ainsi que les dividendes résultant de transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

Résultat net de base et dilué par action

La Société présente le résultat de base par action pour ses actions ordinaires, calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

31 mars 2011

[Non audité]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond au total de la contrepartie versée, mesurée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais de transaction liés aux acquisitions sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont engagés.

Le goodwill est initialement mesuré au coût, qui représente l'excédent de la contrepartie versée sur le montant net des actifs acquis et des passifs repris identifiables. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé en résultat net.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés de Supremex sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant aussi la monnaie fonctionnelle de la société mère. Supremex et ses filiales déterminent leur propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans leurs états financiers sont mesurés à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Transactions et soldes

Les transactions effectuées en devises sont initialement comptabilisées par les entités à l'aide du taux de change de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur au moment de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle à l'aide du taux de change en vigueur à la date de clôture. Tout écart de change est ensuite enregistré dans l'état des résultats consolidé.

Les éléments non-monétaires évalués au coût historique libellés en devises sont convertis à l'aide des taux de change en vigueur au moment des transactions initiales.

Filiales

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis en dollar canadien au taux de change en vigueur à la date de clôture et leurs résultats sont convertis à l'aide du taux de change en vigueur au moment des transactions. Les écarts de change découlant de la conversion sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Au moment de la cession d'une filiale étrangère, le montant enregistré dans les autres éléments du résultat global correspondant à cette filiale étrangère est passé en résultat.

Constatation des produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours et rabais estimés, et suite aux éliminations des transactions intersociétés.

31 mars 2011

[Non audité]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Les produits d'exploitations sont comptabilisés lorsque les critères suivants sont satisfaits :

- les risques et avantages inhérents à la propriété des biens, notamment la responsabilité de gestion, ont été transférés à l'acheteur ;
- le montant des produits d'exploitation peut être évalué de façon fiable ;
- l'obtention d'avantages économiques est probable ; et
- les coûts engagés ou devant être engagés peuvent être évalués de façon fiable.

Outre les principes généraux décrits ci-dessus, la Société applique des critères de constatation des produits d'exploitation particuliers concernant les ventes à livrer. Lorsque le client demande d'effectuer l'opération sous forme de vente à livrer, les produits d'exploitation sont constatés sur facturation au client des biens qui ont été produits, emballés et préparés pour l'expédition. Ces biens sont livrés dans un délai établi et sont isolés des stocks qui sont destinées à être vendus, le risque inhérent à la propriété des biens est assumé par le client, et les modalités et l'historique concernant le recouvrement des factures connexes correspondent à ceux de toutes les autres ventes.

Imposition

La charge d'impôts est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés en résultat sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits en résultat global ou directement aux capitaux propres,

Impôt exigible

La charge d'impôt exigible se fonde sur le résultat de la période, compte tenu des ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. L'impôt exigible est calculé à l'aide des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt concernant les situations où la réglementation fiscale est sujette à interprétation. Lorsque nécessaire, des provisions sont établies sur la base des montants que l'on s'attend à devoir verser aux administrations fiscales.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon l'approche bilantielle, à partir des différences temporelles à la date de clôture. Il représente l'impôt que l'on s'attend à payer ou à recouvrer sur les différences temporelles entre les valeurs fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans l'état consolidé de la situation financière. Le calcul de l'impôt différé tient compte des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période et qui devraient s'appliquer au moment de la réalisation des actifs d'impôts différés ou du règlement des passifs d'impôts différés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Les passifs d'impôts différés :

- sont généralement comptabilisés à l'égard de différences temporelles imposables;
- sont comptabilisés à l'égard de différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, sauf si la Société peut contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et qu'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible; et
- ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporelles qui découlent du goodwill non déductible sur le plan fiscal.

Les actifs d'impôts différés :

- sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, contre lesquels les différences temporelles (report de crédits d'impôt et pertes inutilisés) pourront être appliquées, seront disponibles; et
- sont remis en question à la fin de chaque période et sont diminués dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôt différés.

Des actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporelles qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La transaction n'a aucune incidence sur le résultat comptable ou le revenu imposable au moment où elle est conclue. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est réévaluée à chaque date de clôture et diminuée dans la mesure où il n'est plus probable que des revenus imposables seront générés en quantité suffisante pour absorber une partie ou la totalité de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non constatés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où les revenus imposables futurs devraient permettre d'utiliser ces actifs d'impôt différés.

Taxes de vente

Les produits d'exploitations, coûts et actifs sont comptabilisés déduction faite des taxes de vente, sauf :

- lorsque la taxe de vente découlant de l'achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable de l'administration fiscale. En pareil cas, la taxe de vente est passée en charges ou comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif;
- le montant des débiteurs et des créditeurs inclut le montant de taxes de vente.

Le montant net de taxes de vente recouvrable ou payable à l'administration fiscale est inclus dans les créditeurs et charges à payer dans l'état consolidé de la situation financière.

31 mars 2011

[Non audité]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Avantages sociaux futurs

La Société maintient trois régimes de retraite à prestations déterminées qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations déterminées. Par le passé, les entreprises acquises offraient également, à un nombre limité d'employés, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui comprenaient des soins de santé, des soins dentaires et une couverture d'assurance vie. Ces avantages ne sont pas financés.

La charge de retraite de l'exercice des régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est établie annuellement par calcul actuariel par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le calcul de la charge de retraite fait appel à des hypothèses, notamment les rendements des actifs disponibles au règlement des prestations de retraite, le taux d'actualisation pour évaluer les obligations de retraite, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux d'augmentation prévu des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Les actifs du régime sont évalués à sur leur juste valeur. Les résultats réels s'écarteront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses. La partie acquise du coût des services passés découlant de modifications au régime est immédiatement comptabilisée en résultat, alors que la partie non acquise est amortie selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient acquis.

L'actif ou le passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière représente la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période moins la juste valeur des actifs du régime. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées relativement aux services rendus au moment du calcul est calculée par actualisation des versements de prestation prévus à l'aide des taux d'intérêt en vigueur pour les obligations de sociétés de première catégorie qui sont libellées dans la monnaie de versement des prestations et qui ont une durée voisine de celle du passif de retraite connexe. Tous les écarts actuariels découlant du calcul de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs du régime sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Pour les régimes financés, les excédents sont comptabilisés seulement s'ils sont recouvrables, c'est-à-dire si ces excédents permettent à la Société de réduire, à son gré, ses cotisations futures au régime en prenant en considération les contributions futures pour les passifs non financés.

Les cotisations aux régimes à cotisations déterminées sont comptabilisées en résultat dès qu'elles sont engagées, soit à mesure que les services des membres du personnel concernés sont rendus.

31 mars 2011

[Non audité]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Régime de rémunération à base d'actions

La Société offre un régime de rémunération à base d'actions dont les paiements sont réglés en trésorerie, les services rendus par les membres du personnel constituant la contrepartie de ces règlements. Le coût de ce régime de rémunération à base d'actions dont les paiements sont réglés en trésorerie est initialement évalué à la juste valeur à la date d'octroi. La juste valeur est passée en charges sur la durée d'acquisition des droits, avec la comptabilisation du passif correspondant. Ce passif est réévalué à la juste valeur à la fin de chaque période jusqu'à la date de règlement. Les changements de juste valeur marchande sont enregistrés dans les charges d'avantages sociaux.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont généralement payables lorsqu'il est mis fin à l'emploi avant la date normale de départ à la retraite ou lorsqu'un membre du personnel accepte volontairement de quitter son emploi contre indemnité. La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de membres du personnel actuels selon un plan formel et détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou d'offrir des indemnités de cessation d'emploi pour encourager les départs volontaires.

Trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie et les placements très liquides assortis d'une échéance initiale de trois mois ou moins sont présentés au coût, lequel se rapproche de la valeur marchande.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend les matières premières, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les autres coûts indirects de fabrication. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif obtenu dans le cours normal des activités, déduction faite des frais de vente variables applicables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur leurs durées de vie utile estimatives, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée des baux
Matériel et outillage	7 à 15 ans
Mobilier de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans

La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile font l'objet d'un examen à la fin de chaque période et sont ajustées au besoin.

31 mars 2011

[Non audité]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Actifs incorporels

Au moment de l'acquisition, les actifs incorporels identifiables sont comptabilisés à la juste valeur s'ils découlent d'un regroupement d'entreprises, ou au coût dans les autres cas et sont ensuite comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. Les actifs incorporels acquis comprennent principalement les relations clients et des ententes de non-concurrence et sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de dix ans.

Dépréciation d'actifs non financiers

Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un bien est moindre que sa valeur comptable. La valeur comptable correspond à la juste valeur d'un bien, déduction faite des frais de vente, ou sa valeur d'utilité si cette dernière est plus élevée. La Société suit l'évolution des pertes de valeurs lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une reprise possible de ces pertes de valeur, autres que celles liées au goodwill.

La valeur comptable de tous les actifs incorporels et les actifs non financiers à durée déterminée telle que les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables. La Société base son calcul de dépréciation sur des budgets détaillés et des projections qui couvrent généralement une période de quatre ans.

Dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de flux de trésorerie à laquelle se rattache le goodwill à sa valeur comptable. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite.

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la juste valeur de l'unité génératrice de flux de trésorerie. De plus, depuis le dernier test de dépréciation, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

Hypothèses significatives

L'approche basée sur les produits est basée sur la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie a été utilisée en date du 31 décembre 2010, ce qui nécessite de prévoir les flux de trésorerie et de les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou de l'actif et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche nécessite des hypothèses relativement à la croissance ou la décroissance des revenus, des marges bénéficiaires, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)*Croissance ou décroissance des revenus*

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société. La Société a prévu les revenus, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans et a, par la suite, utilisé un taux de croissance perpétuelle à long terme. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») pour des sociétés comparables œuvrant dans des secteurs semblables. Le CMPC est un estimé du taux de rendement global requis sur un investissement en titres de créance et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de créance, et considère une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés à la prévision des flux de trésorerie.

Les hypothèses clés utilisé lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	Hypothèses
Taux d'actualisation	17 %
Taux d'imposition	26 %
Taux de croissance perpétuelle	0 %

Sensibilité aux changements d'hypothèses

Au 31 décembre, 2010, la valeur recouvrable excédait la valeur comptable. La direction croit qu'aucun changement raisonnable possible dans les hypothèses clés ci-dessus porterait la valeur comptable sensiblement au-delà de la juste valeur.

Sortie d'actifs non courants et abandon d'activités

Les actifs non courants sont classés comme détenus en vue de la vente s'il est prévu que leur valeur comptable sera recouvrée principalement au moyen d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue et qu'une telle transaction de vente est hautement probable étant donné que les actifs destinés à la vente sont disponibles immédiatement dans leur condition actuelle. Parmi les critères de classement d'actif détenu en vue de la vente figurent la décision ferme prise par la direction ou le conseil d'administration de se départir d'une entreprise ou d'un groupe d'actifs précis et l'intention de conclure la vente dans les douze prochains mois. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des frais de vente et ils ne sont plus amortis. Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont classés dans les activités abandonnées si les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués, sur le plan opérationnel et pour la communication d'informations financières, du reste de la Société et :

- qu'ils représentent une gamme d'activité ou une région géographique principale distincte;
- qu'ils font partie d'un plan unique et coordonné pour se départir d'une gamme d'activité ou d'une région géographique principale distincte; ou
- qu'ils sont une filiale acquise exclusivement en vue de sa revente.

31 mars 2011

[Non audité]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour régler l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision en raison du passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

Provisions pour frais de restructuration

Les provisions pour frais de restructuration sont seulement comptabilisées lorsque les critères généraux de comptabilisation des provisions sont atteints. De plus, un plan détaillé et formel doit être suivi par la Société et ce plan doit contenir les informations relatives à l'entité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés ainsi qu'une estimation détaillée des coûts associés et un calendrier approximatif. Les personnes touchées doivent aussi s'attendre valablement à ce que la restructuration ait cours ou que sa mise en œuvre ait déjà commencé.

Si la variation de la valeur temporelle de l'argent est importante, les provisions sont actualisées à l'aide d'un taux courant avant impôts qui reflète, lorsqu'il convient, les risques spécifiques à ces passifs. Lorsque l'actualisation est utilisée, l'augmentation de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés soit comme contrat de location simples ou contrat de location-financement, selon la nature de la transaction au début du contrat. Le classement est réévalué si les modalités du contrat de location changent.

Contrat de location simple

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une part importante des risques et avantages liés à la propriété sont classés à titre de contrat de location simple. Les paiements effectués relativement à un contrat de location simple sont passés en charges de façon linéaire sur toute la durée du contrat.

Contrat de location-financement

Les contrats de location en vertu desquels la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété ont été transférés à la Société sont classés à titre de contrat de location-financement. Les actifs qui répondent aux critères des contrats de location-financement sont inscrit au moindre de la valeur actuelle des paiements au titre de la location ou de la juste valeur de l'actif loué au début du contrat. Les paiements minimaux de location sont ventilés entre les frais de financement et le passif. Les frais de financement sont alloués à chaque période visée par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de l'obligation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes : à la juste valeur en résultat, prêts et créances, ou actifs disponibles à la vente. Le classement dépend des intentions au moment de l'acquisition des actifs financiers. La Société détermine le classement de ses actifs financiers au moment de leur comptabilisation initiale.

Juste valeur dans les résultats

Classement

Les actifs financiers sont classés à la juste valeur en résultat s'ils sont acquis principalement afin d'être vendus à court terme, tel que les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou s'ils ont été désignés ainsi par la direction. Les actifs de cette catégorie comprennent la trésorerie et les dérivés qui ne se qualifient pas comme instrument de couverture.

Comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers à la juste valeur en résultat sont comptabilisés, initialement et par la suite, à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat. Les coûts de transaction sont comptabilisés en résultat.

Prêts et créances

Classement

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont classés dans les actifs courants, sauf s'ils viennent à échéance plus de douze mois après la fin de la période. Ceux-ci sont classés dans les actifs non courants. Les prêts et créances de la Société comprennent les débiteurs inscrits à l'état de la situation financière consolidé.

Comptabilisation et évaluation

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux effectif.

Perte de valeur des actifs financiers

À la fin de chaque période, la Société évalue s'il existe une indication objective d'une dépréciation d'un actif financier. La perte de valeur, égale à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, est comptabilisée en résultat.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Passifs financiers

Les créiteurs et charges à payer, les provisions, les dividendes à payer et les facilités de crédit garanties sont classés à titre de passifs financiers. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux effectif.

Instruments dérivés de couverture

Les instruments dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de conclusion du contrat et réévalués par la suite à la juste valeur. La comptabilisation des profits et pertes dépend de la désignation d'un instrument dérivé comme instrument de couverture et de la nature de l'élément couvert.

Au moment où la transaction est initiée, la Société documente la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que les objectifs et les stratégies de gestion des risques qui l'ont conduite à conclure les différentes transactions de couverture. De plus, la Société documente son évaluation, tant au début de la couverture que sur sa durée, visant à déterminer si le dérivé servant de couverture est hautement efficace dans la compensation des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert.

Le risque de non-exécution, y compris le risque de crédit propre à la Société, est pris en compte lors de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Secteurs d'exploitation

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, soit la fabrication et la vente d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes.

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS SIGNIFICATIFS

La préparation des états financiers consolidés de la Société fait appel au jugement de la direction et exige qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés de revenus, de coûts, d'actifs et de passifs, ainsi que sur la divulgation de passifs éventuels à la fin de la période. Toutefois, l'incertitude relative à ces hypothèses et estimations pourrait nécessiter, dans les périodes futures, des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné.

Les principales hypothèses concernant le futur et les autres sources d'incertitude liées aux estimations à la date de clôture qui pourraient entraîner des ajustements importants à la valeur comptable des actifs et des passifs d'ici la fin du prochain exercice financier sont les suivantes :

31 mars 2011

[Non audité]

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS SIGNIFICATIFS – (suite)

Actifs incorporels et goodwill

Les actifs incorporels et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les actifs incorporels acquis et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimative. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital (voir note 2).

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres actifs incorporels identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des actifs incorporels identifiables à durée déterminée. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société risque de devoir augmenter ultérieurement la dotation aux amortissements et les pertes de valeur dans le futur.

Au 31 décembre 2010, la Société a effectué un test de dépréciation du goodwill au moyen de la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie selon les meilleures estimations de la direction, lesquelles se fondent sur la ligne de conduite prévue de la Société à la lumière de l'évolution du marché. La Société n'a constaté aucune perte de valeur de la valeur comptable du goodwill. La Société continuera de surveiller les conséquences relatives aux changements du marché.

Avantages sociaux futurs

La Société parraine des régimes à prestations déterminés qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux futurs fait appel à des hypothèses, notamment le rendement attendu des actifs disponibles au versement des prestations de retraite, le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu d'augmentation des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux futurs nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, les valeurs établies lors du processus d'évaluation actuarielle comportent un élément d'incertitude. Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

31 mars 2011

[Non audité]

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS SIGNIFICATIFS – (suite)

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôt sur le résultat pour chaque juridiction fiscale où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôt sur le résultat est connu en définitive après la production de la déclaration fiscale et son acceptation par les autorités fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôt, nous tenons compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différés en nous fondant sur notre capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, contre les bénéfices imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les bénéfices imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration fiscale finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'imposition dans de nombreuses administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cadre normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, en se fondant sur une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de voir si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les autorités fiscales compétentes. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à une cotisation fiscale différente de la charge d'impôts comptabilisée initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période du règlement définitif.

Dépréciation des actifs non courants

Les actifs non courants de la Société, y compris les immobilisations corporelles, sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être entièrement recouvrable. Un test de dépréciation est effectué lorsque les flux de trésorerie futurs prévus non actualisés provenant d'un actif sont inférieurs à la valeur comptable de ce dernier. La perte de valeur constatée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La Société examine périodiquement la durée de vie utile estimative de tous les actifs non courants et la révisé au besoin.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

4. NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES

De nouvelles normes, interprétations, modifications et améliorations des normes actuelles ont été publiées par l'IASB ou par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC »). Leur application est obligatoire pour les périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2012. Les normes applicables à la Société qui sont touchées sont les suivantes :

- IFRS 9, *Instruments financiers*

En octobre 2010, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). L'IFRS 9, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers. Comptabilisation et évaluation*, dicte les règles de publication de l'information financière des actifs financiers et passifs financiers qui entraîneront la présentation d'information pertinente et utile pour les lecteurs des états financiers dans leur évaluation des montants, moments et incertitudes des flux de trésorerie futurs d'une entité.

- IFRS 10, *États financiers consolidés*

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (l'« IFRS 10 »). L'IFRS 10, qui remplace le SIC-12, *Consolidation – entités ad hoc*, et une partie de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, fournit des directives additionnelles sur la notion de contrôle à titre de facteur important pour établir si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés de la société-mère.

- IFRS 12, *Informations à fournir sur les participations dans les autres entités*

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les participations dans les autres entités* (l'« IFRS 12 »). L'IFRS 12 est une nouvelle norme et établit des obligations d'information exhaustives pour toutes les formes de participation dans d'autres entités, y compris dans des partenariats, des entreprises associées, des entités ad hoc et autres entités non comptabilisées.

Ces nouvelles normes sont en vigueur pour les états financiers consolidés intermédiaires et annuels de la Société des périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société a entrepris d'évaluer les incidences de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

5. ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 16 septembre 2010, la Société a fait l'acquisition de la plupart des actifs de Pioneer Envelope Ltd. (« Pioneer ») pour une somme au comptant de 1,6 million de dollars qui a été financée par les flux de trésorerie d'exploitation.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les résultats de la Société à compter de la date d'acquisition. La répartition du prix d'achat est la suivante :

	\$
Débiteurs	578 098
Stocks	483 823
Charges payées d'avance	27 021
Immobilisations corporelles	620 000
Écart d'acquisition	250 000
Créditeurs et charges à payer	(328 645)
Actifs nets acquis	1 630 297
Contrepartie	
Trésorerie	1 739 920
Solde de prix de vente à recevoir	(109 623)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

6. DÉBITEURS

	31 mars 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Comptes clients	19 828 879	18 439 189	19 694 737
Moins: Provision pour créances douteuses	(193 858)	(62 714)	(45 353)
Comptes clients - net	19 635 021	18 376 475	19 649 384
Autres débiteurs	1 081 232	1 219 470	1 443 483
	20 716 253	19 595 945	21 092 867

Les comptes clients ne portent pas intérêt et sont généralement exigibles dans les 30 à 60 jours.

L'analyse de l'âge des comptes clients, à chaque date de fin de période, était comme suit :

	31 mars 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Courant	14 503 151	12 724 734	13 603 619
31 – 60 jours	4 070 705	4 083 148	4 973 185
61 – 90 jours	854 785	1 277 228	979 059
91 – 120 jours	222 389	298 281	115 850
Plus de 120 jours	177 849	55 798	23 024
	19 828 879	18 439 189	19 694 737

Provision pour créances douteuses

La variation de la provision pour créances douteuses était comme suit :

	31 mars 2011 \$	31 décembre 2010 \$
Solde, au début de la période	62 714	45 353
Charge pour la période	132 726	36 132
Acquisition de Pioneer	—	19 271
Montants utilisés	(1 238)	(37 868)
Incidence des gains (pertes) de change	(344)	(174)
Solde, à la fin de la période	193 858	62 714

La Société est exposée au risque de crédit normal concernant ses débiteurs et constitue des provisions pour pertes de crédit éventuelles. Le risque de crédit lié aux débiteurs est atténué du fait qu'aucun client ne représente un risque important et que la solvabilité des clients est évaluée avant de leur faire crédit.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

7. STOCKS

	31 mars 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Matières premières	3 175 942	3 309 476	3 386 049
Produits en cours	247 482	217 681	365 755
Produits finis	9 781 265	8 412 563	10 169 922
	13 204 689	11 939 720	13 921 726

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans le coût des ventes, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles alloué aux stocks, au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 est de 26 949 460 \$ (2010 - 27 753 339 \$).

8. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Conséquemment à la restructuration des activités à Toronto, les éléments suivants ont été classés à titre d'actifs détenus en vue de la vente. La Société s'attend à vendre ces éléments au cours du prochain exercice.

	31 mars 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Terrain et bâtiments	—	5 568 000	—
Matériel et outillage	348 048	348 048	—
	348 048	5 916 048	—
Tranche courante	—	5 568 000	—
Tranche non courante des actifs détenus en vue de la vente	348 048	348 048	—

Une dévaluation de 2,2 millions de dollars relativement à l'évaluation de ces actifs au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur, déduction faite des frais de vente, a été incluse dans l'amortissement des immobilisations corporelles dans l'exercice 2010.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain, bâtiments et améliorations locatives \$	Matériel et outillage \$	Matériel de bureau et informatique \$	Total \$
Coût:				
Au 1 ^{er} janvier 2010	21 122 423	33 231 440	1 154 468	55 508 331
Ajouts	249 895	2 816 947	167 195	3 234 037
Acquisition de Pioneer	—	605 000	15 000	620 000
Dispositions	(14 021)	(2 235 239)	(1 118)	(2 250 378)
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente	(7 575 803)	(945 496)	—	(8 521 299)
Écart de conversion	(650)	(38 476)	(3 702)	(42 828)
Au 31 décembre 2010	13 781 844	33 434 176	1 331 843	48 547 863
Ajouts	103 531	905 004	47 899	1 056 434
Dispositions	—	(97 540)	—	(97 540)
Écart de conversion	(289)	(28 451)	(1 734)	(30 474)
Au 31 mars 2011	13 885 086	34 213 189	1 378 008	49 476 283
Amortissement cumulé:				
Au 1 ^{er} janvier 2010	1 842 781	12 770 804	838 505	15 452 090
Amortissement	539 776	3 776 136	157 447	4 473 359
Déévaluation (note 8)	1 542 809	645 457	—	2 188 266
Dispositions	(14 021)	(1 387 224)	(1 118)	(1 402 363)
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente	(2 007 803)	(597 448)	—	(2 605 251)
Écart de conversion	(499)	(4 478)	(3 206)	(8 183)
Au 31 décembre 2010	1 903 043	15 203 247	991 628	18 097 918
Amortissement	110 866	1 008 238	43 082	1 162 186
Dispositions	—	(58 797)	—	(58 797)
Écart de conversion	(260)	(3 014)	(1 620)	(4 894)
Au 31 mars 2011	2 013 649	16 149 674	1 033 090	19 196 413
Valeur comptable nette:				
Au 1 ^{er} janvier 2010	19 279 642	20 460 636	315 963	40 056 241
Au 31 décembre 2010	11 878 801	18 230 929	340 215	30 449 945
Au 31 mars 2011	11 871 437	18 063 515	344 918	30 279 870

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

10. ACTIFS INCORPORELS

	Relations clients \$	Ententes de non- concurrence \$	Total \$
Coût	60 884 000	755 000	61 639 000
Amortissement cumulé			
Au 1 ^{er} janvier 2010	22 428 839	283 332	22 712 171
Amortissement de la période	6 088 400	75 500	6 163 900
Au 31 décembre 2010	28 517 239	358 832	28 876 071
Amortissement de la période	1 522 100	18 875	1 540 975
Au 31 mars 2011	30 039 339	377 707	30 417 046
Valeur comptable nette :			
Au 1 ^{er} janvier 2010	38 455 161	471 668	38 926 829
Au 31 décembre 2010	32 366 761	396 168	32 762 929
Au 31 mars 2011	30 844 661	377 293	31 221 954

11. GOODWILL

	\$
Coût:	
Au 1 ^{er} janvier 2010	75 501 125
Acquisition de Pioneer	250 000
Au 31 décembre 2010	75 751 125
Au 31 mars 2011	75 751 125

Test de dépréciation du goodwill

La Société a effectué le test de dépréciation annuel en date du 31 décembre 2010, selon sa méthode comptable décrite à la note 2. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie excédait la valeur comptable. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée.

12. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	31 mars 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Créditeurs	9 573 714	11 363 273	10 043 239
Charges à payer	7 632 438	8 748 539	8 491 273
	17 206 152	20 111 812	18 534 512

Les créditeurs et charges à payer ne portent pas intérêt et sont généralement payés dans les 20 à 60 jours.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

13. PROVISIONS

Dans le cadre de l'acquisition de NPG Envelope (« NPG ») en 2007, d'Enveloppe Montréal Inc. (« Montréal ») en 2008 et de Pioneer (voir note 5), la Société a adopté un plan afin d'intégrer et de restructurer chacune des entreprises acquises. À ce titre, la Société a enregistré une provision relativement aux indemnités de départ et frais de réaffectation et de retrait pour certains employés et certaines installations des entreprises acquises. Au 31 mars 2011, le solde de la provision pour frais de restructuration était de 0,5 million de dollars.

Au cours de 2011 et 2010, la Société a engagé des frais de restructuration additionnels relativement aux indemnités de départ et autres frais de restructuration dans le cadre de la restructuration des activités à Toronto et à Montréal. Le solde de la provision pour frais de restructuration relativement à la restructuration des activités à Toronto et à Montréal était, au 31 mars 2011, d'environ 0,1 million de dollars. La Société prévoit que la restructuration sera terminée d'ici la fin de 2011.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés et payés relativement aux frais de restructuration :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
	\$	\$
Solde, au début de la période	931 297	795 018
Frais de restructuration passés en charges	218 429	2 054 519
Paiements au comptant	(522 587)	(1 918 240)
Solde, à la fin de la période	627 139	931 297

14. DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS À PAYER

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2011 au 31 mars 2011 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action	Dividende
			\$	\$
18 mars 2011	31 mars 2011	15 avril 2011	0,03	878 933

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

14. DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS À PAYER – (suite)

Préalablement à la conversion du Fonds en société par actions (voir note 1), le Fonds effectuait la distribution mensuelle de ses liquidités disponibles aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois, payable le 15^e jour du mois suivant, ou autour de cette date. Les distributions pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 étaient comme suit :

Période	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par part \$	Distribution \$
Janvier 2010	31 janvier 2010	15 février 2010	0,01	292 978
Février 2010	28 février 2010	15 mars 2010	0,01	292 978
Mars 2010	31 mars 2010	15 avril 2010	0,01	292 978
Avril 2010	30 avril 2010	17 mai 2010	0,01	292 978
Mai 2010	31 mai 2010	15 juin 2010	0,01	292 978
Juin 2010	30 juin 2010	15 juillet 2010	0,01	292 978
Juillet 2010	31 juillet 2010	16 août 2010	0,01	292 978
Août 2010	31 août 2010	15 septembre 2010	0,01	292 978
Septembre 2010	30 septembre 2010	15 octobre 2010	0,01	292 978
Octobre 2010	31 octobre 2010	15 novembre 2010	0,01	292 978
Novembre 2010	30 novembre 2010	15 décembre 2010	0,01	292 978
Décembre 2010	31 décembre 2010	17 janvier 2011	0,01	292 978
			0,12	3 515 736

15. FACILITÉS DE CRÉDIT GARANTIES

En date du 31 mars 2011, la Société disposait de facilités de crédit garanties de premier rang comprenant une facilité de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant pouvant atteindre 35 millions de dollars et une facilité d'emprunt à terme de 63,8 millions de dollars (65,6 millions de dollars et 73,1 millions de dollars en date du 31 décembre 2010 et du 1^{er} janvier 2010, respectivement). Les deux facilités portent intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, le taux de base américain, le LIBOR ou le taux des acceptations bancaires, chacun majoré des marges applicables.

La facilité de crédit renouvelable peut être affectée aux fins générales de la Société, au fonds de roulement et aux acquisitions permises. Les deux facilités viennent à échéance le 4 janvier 2012, conséquemment, elles ont été incluses dans les passifs courants de la Société au 31 mars 2011. La facilité d'emprunt à terme est remboursable par versements trimestriels de 1 875 000 \$, capital seulement. De plus, la Société devra utiliser annuellement, aux fins de remboursement de la facilité, 75 % de ses flux de trésorerie excédentaires tels que définis dans l'entente, jusqu'à ce que le ratio dette/BAIIA ait atteint 2,25 et 50 % par la suite. Un montant de 10 millions de dollars est permis pour acquisitions futures aux termes de ces facilités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

15. FACILITÉS DE CRÉDIT GARANTIES – (suite)

Les montants prélevés en vertu des facilités de crédit renouvelable et d'emprunt à terme sont les suivants :

	31 mars 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
Facilité de crédit renouvelable	2 749 616	4 290 886	20 324 181
Facilité d'emprunt à terme	63 750 000	65 625 000	73 125 000
Moins : Frais de financement reportés, montant net	(634 508)	(846 010)	(1 569 804)
	65 865 108	69 069 876	91 879 377
Tranche courante	(65 865 108)	(14 415 489)	(7 500 000)
Tranche non courante des facilités de crédit garanties	—	54 654 387	84 379 377

En vertu des modalités des facilités de crédit garanties, la Société est dans l'obligation, entre autres, de respecter certaines clauses restrictives. Au 31 mars 2011, la Société respectait toutes ces clauses restrictives. Les facilités de crédit sont garanties par une hypothèque et une sureté réelle visant la totalité des actifs existants et futurs de la Société et de ses filiales.

Les remboursements minimums requis en vertu des facilités de crédit garanties sont comme suit :

	\$
2011	12 540 489
2012	53 959 127

Au 31 mars 2011, les taux d'intérêt sur les facilités de crédit renouvelable et d'emprunt à terme étaient respectivement de 4,75 % et de 4,01 % (4,90 % et 5,25 % respectivement au 31 décembre 2010 et 4,85 % et 4,76 % respectivement au 1^{er} janvier 2010). Au 14 janvier 2011, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt d'un montant de 30 millions de dollars pour payer un taux fixe de 2,84 % jusqu'au 14 janvier 2016, excluant la marge applicable.

Frais de financement :

	Périodes de trois mois closes le 31 mars	
	2011 \$	2010 \$
Intérêts sur les facilités de crédit garanties	897 575	1 124 456
Autres intérêts	991	1 145
Amortissement des frais de financement reportés	211 502	201 468
Perte à l'évaluation de l'instrument financier dérivé	58 970	—
	1 169 038	1 327 069

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

16. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôts

Les éléments importants composant la charge d'impôts enregistrée dans l'état consolidé des résultats sont comme suit :

	Périodes de trois mois closes le 31 mars	
	2011	2010
	\$	\$
Charge d'impôt exigible:		
Charge d'impôt exigible	1 089 492	—
Charge d'impôt différé:		
Naissance et renversement des différences temporelles	32 819	1 495 047
Charge d'impôts sur le résultat	1 122 311	1 495 047

L'impôt enregistré sur les autres éléments du résultat global est comme suit :

	Périodes de trois mois closes le 31 mars,	
	2011	2010
	\$	\$
Impôt différé attribuable à des éléments imputés ou crédités directement aux capitaux propres durant la période :		
(Recouvrement) charge d'impôt différé attribuable aux (perte) gain actuariel(le) des régimes de retraite à prestations définies	(616 129)	690 972
Charge (recouvrement) d'impôt différé attribuable aux gains (pertes) actuariel(le)s constaté(e)s sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	2 385	(1 820)
(Revenu) charge d'impôt différé enregistré(e) directement dans les autres éléments du résultat global	(613 744)	689 152

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

16. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT – (suite)

La charge d'impôt diffère de la charge qui aurait été obtenue en appliquant le taux d'imposition canadien combiné (taux fédéral et provinciaux) en raison des éléments suivants :

	Périodes de trois mois closes le 31 mars	
	2011	2010
	\$	\$
Résultat avant les impôts sur le résultat	3 994 606	5 568 353
Charge d'impôts sur le résultat au taux combiné (fédéral et provinciaux) prévu par la loi de 27,16 % (2010 – 31,1 %)	1 084 935	1 727 982
Incidence de la variation des taux d'imposition en vigueur	(447)	(48 368)
Incidence des intérêts débiteurs de Supremex payés au Fonds (avant la conversion en société par actions) éliminés lors de la consolidation	—	(351 853)
Incidence de l'amortissement de la rémunération différée non déductible aux fins fiscales	—	97 990
Charges non déductibles et autres	37 823	69 296
Charge d'impôts sur le résultat	1 122 311	1 495 047

La variation des taux d'imposition prévus par la loi est causée principalement par la diminution du taux d'impôt fédéral et ontarien des sociétés, de même qu'une variation dans la répartition des revenus de la Société entre les différentes juridictions qui calculent l'impôt à des taux différents.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

16. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS – (suite)

Impôt différé

L'impôt différé se rapporte aux éléments suivants :

	État consolidé de la situation financière			État consolidé des résultats	
	31 mars 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$	Périodes de trois mois closes le 31 mars 2011 2010 \$	
Actifs d'impôt différé					
Pertes autre qu'en capital	173 744	173 744	4 185 320	—	1 628 578
Goodwill	1 784 926	1 839 833	2 037 010	54 907	57 687
Obligation au titre des prestations de retraite constituées	2 201 897	1 790 470	1 406 756	204 702	64 716
Charges liées au premier appel public à l'épargne	5 875	211 362	1 033 315	205 487	205 488
Divers	441 440	489 577	433 544	45 752	24 011
	4 607 882	4 504 986	9 095 945	510 848	1 980 480
Passifs d'impôt différé					
Actifs incorporels	6 990 641	7 363 061	8 848 543	372 420	371 371
Immobilisations corporelles	3 737 880	3 819 238	4 987 876	81 358	114 062
Divers	675 216	699 467	924 820	24 251	—
	11 403 737	11 881 766	14 761 239	478 029	485 433
Charge d'impôt différé				32 819	1 495 047
Passifs d'impôts différés, net	6 795 855	7 376 780	5 665 294		

Rapprochement des passifs d'impôt différé nets

	31 mars 2011 \$	31 décembre 2010 \$
Solde, au début de la période	7 376 780	5 665 294
Charge d'impôt au cours de la période, enregistrée dans l'état consolidé des résultats	32 819	2 210 953
Recouvrement d'impôts enregistré dans les autres éléments du résultat global	(613 744)	(499 467)
Solde, à la fin de la période	6 795 855	7 376 780

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

17. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

(a) Régimes de retraite

La Société offre trois régimes de retraite à prestations déterminées qui visent certains employés salariés et employés horaires. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations déterminées.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre l'état de la capitalisation des régimes et l'obligation au titre des prestations de retraite constituées :

	31 décembre, 2010 \$	1 ^{er} janvier, 2010 \$
Rapprochement de l'état de la capitalisation		
Obligation au titre des prestations de retraite constituées	(78 380 400)	(71 445 600)
Juste valeur de l'actif des régimes	73 126 800	67 231 400
Déficit des régimes	(5 253 600)	(4 214 200)
Plafonnement de l'actif et ajustement du passif minimal de financement	(1 730 700)	(1 273 300)
Obligation au titre des prestations de retraite constituées	(6 984 300)	(5 487 500)

Les charges liées aux régimes à prestations et à cotisations déterminées sont comme suit :

	Périodes de trois mois closes le 31 mars	
	2011 \$	2010 \$
Régimes à prestations déterminées		
Coût des services rendus au cours la période	677 100	752 600
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations	1 075 000	1 114 700
Rendement réel des actifs des régimes	(1 145 200)	(1 051 000)
Charge liée aux régimes à prestations déterminées	606 900	816 300
Charge liée aux régimes à cotisations déterminées	135 000	126 000
Charge liée aux régimes de retraite	741 900	942 300

Les montants payés par la Société pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 à titre de cotisations à ses régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées totalisent approximativement 1 506 000 \$ (2010 – 1 160 000 \$).

(b) Avantages complémentaires de retraite

Les composantes du coût des avantages complémentaires de retraite compris dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration pour la période de trois mois close le 31 mars 2011 sont de 8 500 \$ (2010 – 9 675 \$).

31 mars 2011

[Non audité]

18. CAPITAL-ACTIONS

Capital-actions

Un nombre illimité d'actions ordinaires peuvent être émises. Chaque action ordinaire représente la participation indivise proportionnelle d'un actionnaire dans la Société. Chaque action ordinaire confère à son détenteur une voix à toutes les assemblées des actionnaires et lui permet de participer également et proportionnellement à toutes les distributions de la Société, le cas échéant, et, dans l'éventualité d'une distribution obligatoire de la totalité des biens de la Société, à l'actif net de la Société restant après le règlement de toutes les dettes de celle-ci.

Parts du Fonds

Un nombre illimité de parts du Fonds peuvent être émises en vertu de la déclaration de fiducie du Fonds. Chaque part était cessible et représentait une participation réelle indivise égale dans les distributions du Fonds et dans les actifs nets du Fonds. Toutes les parts étaient de la même catégorie et comportaient des droits et privilèges égaux. Chaque part donnait droit au porteur à une quote-part égale de toutes les attributions et distributions ainsi qu'à un vote à toutes les assemblées des porteurs de parts pour chaque part entière détenue.

Les parts du Fonds étaient rachetables en tout temps au gré du porteur à un prix équivalent à 90% du cours moyen pondéré des parts pendant les dix derniers jours de Bourse sur un marché libre, ou au cours de clôture à la date du rachat si ce montant est moins élevé. Les rachats en espèces par le Fonds étaient limités à 50 000 \$ au cours d'un mois donné. Les rachats excédant ce montant devaient être réglés au moyen d'une distribution en espèces des actifs du Fonds.

En date du 31 décembre 2010, 29 297 767 parts étaient émises. Le Fonds n'avait émis ou racheté aucune part en 2010.

Part des employés

Les parts émises en date du 31 mars 2006, dans le cadre du premier appel public à l'épargne incluaient 2 364 228 parts évaluées à 23 642 280 \$ émises à des employés pour une contrepartie au comptant de 23 642 \$ afin de modifier le régime d'intéressement alors existant de la direction. Comme les droits rattachés à ces parts ont été acquis sur une période de quatre ans, la valeur non amortie de ces parts était constatée comme une rémunération différée et était comptabilisée à titre de charge de rémunération sur la durée d'acquisition des droits qui y étaient rattachés. Les employés avaient droit aux distributions sur ces parts. Chaque part confère à son porteur le droit à une quote-part égale de toutes les attributions et distributions du Fonds, ainsi qu'à un vote à toutes les assemblées des porteurs de parts.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

18. CAPITAL-ACTIONS – (suite)

La variation du capital-actions et des parts du Fonds est comme suit:

	Fonds de Revenu Supremex		Supremex Inc.	
	Nombre de parts	Parts du Fonds \$	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$
Solde, au 1 ^{er} janvier 2010	29 297 767	282 798 322	—	—
Solde, au 31 décembre 2010	29 297 767	282 798 322	—	—
Conversion en société par actions (note 1)	(29 297 767)	(282 798 322)	29 297 767	10 000 000
Solde, au 31 mars 2011	—	—	29 297 767	10 000 000

Au 1^{er} janvier 2011, toutes les parts en circulation du Fonds ont été échangées contre des actions ordinaires de la Société selon un ratio de une pour une (note 1).

19. FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION

Charges d'avantages sociaux

	Périodes de trois mois closes le 31 mars	
	2011 \$	2010 \$
Salaires	9 017 021	8 747 442
Charges sociales	1 781 675	1 665 024
Charges de régimes de retraite (note 17)	741 900	942 300
Avantages complémentaires de retraite (note 17)	8 500	9 675
Charge du régime de rémunération à base d'actions	8 314	3 966
Charges d'avantages sociaux	11 557 410	11 368 407

20. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Engagements de contrats de location simple

La Société a conclu des contrats de location simple principalement à l'égard des bâtiments.

Les paiements minimums exigés en vertu de ces contrats de location sont comme suit :

	31 mars 2011 \$	31 décembre 2010 \$
Moins d'un an	1 888 861	2 266 891
Après un an, mais moins de cinq ans	4 475 672	4 687 801
Plus de cinq ans	2 051 020	2 228 811
	8 415 553	9 183 503

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

20. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS – (suite)

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à divers réclamations, litiges et poursuites. Ces litiges peuvent comporter de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cause est imprévisible. De l'avis de la direction, le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

21. GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société est composé des droits des actionnaires et des facilités de crédit garanties. La Société maintient son capital à un niveau approprié pour atteindre plusieurs objectifs, à savoir :

- Assurer la pérennité de son capital afin de poursuivre son exploitation;
- Respecter certaines clauses restrictives financières en vertu des facilités de crédit garanties ;
- Préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions, lorsqu'elles surviennent ; et
- Assurer la croissance soutenue de la valeur des parts.

La Société évalue continuellement la suffisance de sa structure du capital et fait des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de l'entreprise pour atteindre les objectifs susmentionnés. La Société surveille également de près son capital afin de s'assurer de respecter le ratio BAIIA/facilités de crédit garanties comme il est défini dans la convention de crédit.

La structure de capital de la Société est constituée des capitaux propres, des facilités de crédit garanties moins la trésorerie. La structure de capital des activités poursuivies se présente comme suit :

	31 mars, 2011 \$	31 décembre, 2010 \$	1 ^{er} janvier, 2010 \$
Facilités de crédit garanties	65 865 108	69 069 876	91 879 377
Trésorerie	—	(148 874)	(38 962)
Passif net	65 865 108	68 921 002	91 840 415
Capitaux propres	71 036 642	70 828 753	65 674 653

La Société n'est assujettie à aucune exigence liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions provenant des conditions dans ses ententes de facilités de crédit garanties, liés aux acquisitions permises, aux offres publiques de rachat dans le cours normal des activités et aux paiements des distributions.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

22. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, soit la fabrication et la vente d'enveloppes. Au 31 mars 2011, les actifs non courants de la Société totalisaient 136 509 335 \$ au Canada et 1 091 662 \$ aux États-Unis (au 31 décembre 2010 - 138 349 434 \$ et 962 613 \$ respectivement). Les produits d'exploitation de la Société se sont élevés à 36 188 256 \$ au Canada et 2 912 331 \$ aux États-Unis pour la période de trois mois close le 31 mars 2011, basée sur l'emplacement des clients (2010 - 38 442 017 \$ et 2 799 055 \$ respectivement)

23. TRANSITION AUX IFRS

Les présents états financiers consolidés intermédiaires présentent pour la première fois les résultats et la situation financière de la Société conformément aux Normes internationales d'information financière, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board. La Société a adopté les IFRS conformément avec l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* et l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. La Société a commencé l'application des IFRS en date du 1^{er} janvier 2010 («date de transition»). Conformément aux IFRS, la Société a :

- présenté de l'information financière comparative;
- appliqué les mêmes méthodes comptables pour toutes les périodes présentées;
- de façon rétroactive, appliqué toutes les normes IFRS en vigueur au 31 décembre 2011, tel que requis; et
- appliqué certaines exemptions facultatives et certaines exemption obligatoires tel que permis pour l'application initiale des IFRS.

Les états financiers consolidés de la Société étaient auparavant dressés selon les PCGR du Canada.

Choix d'exceptions à l'application rétrospective

Durant la préparation de ces états financiers consolidés conformément à l'IFRS 1, la Société a mise en application certaines des exemptions facultatives à l'application rétrospective intégrale. Les exemptions facultatives utilisées sont les suivantes :

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

23. TRANSITION AUX IFRS – (suite)

(a) Regroupements d'entreprises

La Société a choisi de ne pas appliquer de façon rétrospective l'IFRS 3R (révisé) *Regroupement d'entreprises* relativement aux regroupements d'entreprises conclus avant la date de transition, ce qui permet de ne pas retraiter rétrospectivement ces acquisitions d'entreprises. Selon cette exemption, tout goodwill résultant de ces regroupements d'entreprises ayant eu lieu avant la date de transition n'a pas été retraité de la valeur comptable préalablement déterminée selon les PCGR du Canada et représente sa valeur réputée au moment de l'acquisition.

(b) Avantages sociaux

La Société a choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulés et les coûts des services passés liés à ses régimes de retraite à prestations déterminées qui existaient à la date de transition dans le déficit d'ouverture.

Exemptions obligatoires à l'application rétrospective

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés conformément à l'IFRS 1, la Société a utilisé l'exemption obligatoire à l'application rétrospective intégrale suivante :

(a) Estimations

Les informations a posteriori ne sont pas utilisées pour établir ou réviser des estimations. Les estimations faites antérieurement par la Société selon les PCGR du Canada n'ont pas été révisées lors de l'application des IFRS sauf si cela était nécessaire pour refléter des différences entre les méthodes comptables.

Rapprochement des PCGR du Canada et des IFRS

IFRS 1 impose à une entité de rapprocher ses capitaux propres, son résultat global et ses flux de trésorerie des périodes antérieures. Les incidences de la première application des IFRS sur les états consolidés des flux de trésorerie comparativement aux états consolidés des flux de trésorerie déjà présentés selon les PCGR du Canada sont directement liées aux incidences sur les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global et les états consolidés de la situation financière, tel que mentionné ci après. Les rubriques de l'état consolidé des flux de trésorerie qui sont le plus touchées par cette conversion sont le résultat net, l'amortissement de la rémunération différée, la variation de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, les acquisitions d'entreprises, les passifs d'impôt différé et la variation des provisions.

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des capitaux propres, du résultat net et du résultat global selon les PCGR du Canada et les IFRS pour les périodes indiquées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

23. TRANSITION AUX IFRS – (suite)

Rapprochement des capitaux propres

Au	Note	31 décembre 2010	31 mars 2010	1 ^{er} janvier 2010
Capitaux propres selon les PCGR du Canada		80 084 279	76 882 574	73 345 631
Différences avec les PCGR augmentant (diminuant) les capitaux propres publiés :				
Avantages sociaux	A	(8 987 151)	(5 711 963)	(7 670 978)
Regroupements d'entreprises	C	(268 375)	—	—
Total des capitaux propres selon les IFRS		70 828 753	71 170 611	65 674 653

Rapprochement du résultat net

Pour la période terminée le	Note	31 décembre 2010	31 mars 2010
Résultat net selon les PCGR du Canada		8 993 872	3 155 365
Différences avec les PCGR augmentant (diminuant) le résultat net publié:			
Avantages sociaux	A	132 361	(39 634)
Rémunération différée	B	945 433	945 433
Regroupements d'entreprises	C	(268 375)	—
Conversion de devises	D	14 527	12 142
Résultats net selon les IFRS		9 817 818	4 073 306

Rapprochement du résultat global

Pour la période terminée le	Note	31 décembre 2010	31 mars 2010
Résultat global total selon les PCGR du Canada		8 993 872	3 155 365
Différences avec les PCGR augmentant (diminuant) le résultat global publié:			
Avantages sociaux	A	(1 316 173)	1 959 015
Rémunération différée	B	945 433	945 433
Regroupements d'entreprises	C	(268 375)	—
Résultat global total selon les IFRS		8 354 757	6 059 813

A. Avantages sociaux non constatés

- (i) Au moment de l'adoption des IFRS, les gains actuariels et les pertes actuarielles sont immédiatement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, comme l'autorise l'IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »). Aux termes des PCGR du Canada, la Société utilisait la méthode du « corridor » pour amortir les gains actuariels ou les pertes actuarielles sur la durée moyenne du reste de la carrière active des membres du personnel. À la date de transition, tous les gains actuariels et pertes actuarielles cumulées antérieurement et non comptabilisés, y compris l'obligation transitoire non amortie, ont été comptabilisés dans le déficit, entraînant ainsi une augmentation de 6,6 millions de dollars du déficit.
- (ii) Conformément à l'IAS 19, si les droits sont acquis, les coûts des services passés sont comptabilisés immédiatement, sinon, ils sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée restante de la période d'acquisition. En vertu des PCGR du Canada, les coûts des prestations au titre des services passés étaient comptabilisés sur la durée moyenne attendue du reste de la carrière active des membres du personnel qui devaient recevoir des prestations au titre du régime. À la date de transition, tous les droits relatifs aux services passés n'ayant pas déjà été comptabilisés, au coût de 0,1 million de dollars, ont été acquis en totalité et comptabilisés à ce titre dans le déficit.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

23. TRANSITION AUX IFRS – (suite)

- (iii) Par ailleurs, l'IAS 19 et l'IFRC 14, *IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, limitent le montant de l'actif comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière à la valeur actualisée des remboursements ou des diminutions des cotisations disponibles, majorée des pertes actuarielles et du coût des services passés non comptabilisés. Cette restriction s'est traduite par une limitation relativement à l'actif pouvant être comptabilisé pour l'un des régimes à prestations déterminées de la Société, ce qui a entraîné une baisse additionnelle de 1,0 million de dollars, comptabilisée dans le déficit à la date de transition.

B. Rémunération différée

Selon les PCGR du Canada, la Société a amorti la rémunération différée selon la méthode linéaire sur une durée de 4 ans. Selon les IFRS, la rémunération différée devrait être amortie de façon échelonnée sur la période d'acquisition des droits des parts du Fonds de revenu Supremex. Cette différence a donné lieu à une augmentation de 0,9 million de dollars du déficit à la date de transition.

C. Regroupements d'entreprises

Selon les PCGR du Canada, tous les frais de transactions liés aux acquisitions et les frais de restructuration ont été inclus dans le goodwill. Selon les IFRS, tous ces frais doivent être comptabilisés en résultat lorsque engagés. Ainsi, les frais de transaction et la provision pour frais de restructuration engagés dans le cadre de l'acquisition de Pioneer en septembre 2010, précédemment comptabilisés à l'écart d'acquisition ont été comptabilisés en résultat.

D. Conversion de devises

Selon les PCGR du Canada, la Société avait déterminé que sa filiale américaine était un établissement étranger intégré et que sa monnaie fonctionnelle était le dollar canadien. Selon les IFRS, la monnaie fonctionnelle de chaque entité d'un groupe consolidé doit être établie séparément, selon la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité effectue ses opérations. Selon les IFRS, la monnaie fonctionnelle de la filiale américaine est le dollar américain.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

23. TRANSITION AUX IFRS – (suite)

États financiers consolidés retraités de Supremex

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des états financiers consolidés déjà publiés préparés selon les PCGR du Canada avec les états financiers consolidés retraités préparés selon les IFRS.

Rapprochement de l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2010

Postes selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada	Ajustements découlant des IFRS	Reclassements découlant des IFRS	Solde selon les IFRS	Postes selon les IFRS
ACTIF					ACTIFS
Trésorerie	38 962	—	—	38 962	Trésorerie
Débiteurs	21 092 867	—	—	21 092 867	Débiteurs
Stocks	13 921 726	—	—	13 921 726	Stocks
Charges payées d'avance	1 429 144	—	—	1 429 144	Charges payées d'avance
Actifs d'impôts futurs	3 635 038	—	(3 635 038)	—	
Total de l'actif à court terme	40 117 737	—	(3 635 038)	36 482 699	Total de l'actif courant
Immobilisations corporelles, montant net	40 056 241	—	—	40 056 241	Immobilisations corporelles
Actif au titre des prestations de retraite constituées	4 985 800	(10 473 300)	5 487 500	—	
Actifs incorporels, montant net	38 926 829	—	—	38 926 829	Actifs incorporels
Écart d'acquisition	75 501 125	—	—	75 501 125	Goodwill
	199 587 732	(10 473 300)	1 852 462	190 966 894	Total de l'actif
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES					
Créditeurs et charges à payer	18 534 512	—	—	18 534 512	Créditeurs et charges à payer
Provisions pour frais de restructuration	795 018	—	—	795 018	Provisions
Distribution à payer	1 464 888	—	—	1 464 888	Distribution à payer
Tranche à court terme des facilités de crédit garanties	7 500 000	—	—	7 500 000	Tranche courante des facilités de crédit garanties
Tranche à court terme du passif dérivé	808 652	—	—	808 652	Tranche courante du passif dérivé
Total du passif à court terme	29 103 070	—	—	29 103 070	Total du passif courant
Facilités de crédit garanties	84 379 377	—	—	84 379 377	Facilités de crédit garanties
Passif d'impôts futurs	11 945 354	(2 645 022)	(3 635 038)	5 665 294	Passif d'impôt différé
	—	—	5 487 500	5 487 500	Obligation au titre des prestations de retraite constituées
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	814 300	(157 300)	—	657 000	Obligation au titre des avantages complémentaire de retraite
Capitaux propres					Capitaux propres
Parts du Fonds	282 798 322	—	—	282 798 322	Parts du Fonds
Surplus d'apport	7 625 424	—	—	7 625 424	Surplus d'apport
Rémunération différée	(1 260 512)	945 433	—	(315 079)	Rémunération différée
Déficit	(215 817 603)	(8 547 260)	—	(224 364 863)	Déficit
	—	(69 151)	—	(69 151)	Cumul des autres éléments du résultat global
	73 345 631	(7 670 978)	—	65 674 653	Total des capitaux propres
	199 587 732	(10 473 300)	1 852 462	190 966 894	Total du passif et des capitaux propres

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

23. TRANSITION AUX IFRS – (suite)

Rapprochement de l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2010

Postes selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada	Ajustements découlant des IFRS	Reclassements découlant des IFRS	Solde selon les IFRS	Postes selon les IFRS
ACTIFS					
Trésorerie	30 831	—	—	30 831	Trésorerie
Débiteurs	19 018 557	—	—	19 018 557	Débiteurs
Stocks	13 437 425	—	—	13 437 425	Stocks
Charges payées d'avance	1 386 705	—	—	1 386 705	Charges payées d'avance
Actifs d'impôts futurs	1 969 492	—	(1 969 492)	—	
Total de l'actif à court terme	35 843 010	—	(1 969 492)	33 873 518	Total de l'actif courant
Immobilisations corporelles, montant net	39 092 368	—	—	39 092 368	Immobilisations corporelles
Actif au titre des prestations de retraite constituées	5 290 000	(7 829 700)	2 539 700	—	
Actifs incorporels, montant net	37 385 854	—	—	37 385 854	Actifs incorporels
Écart d'acquisition	75 501 125	—	—	75 501 125	Goodwill
	193 112 357	(7 829 700)	570 208	185 852 865	Total de l'actif
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES					
Créditeurs et charges à payer	14 401 497	—	—	14 401 497	Créditeurs et charges à payer
Provision pour frais de restructuration	650 813	—	—	650 813	Provisions
Distribution à payer	292 978	—	—	292 978	Distribution à payer
Tranche à court terme des facilités de crédit garanties	7 500 000	—	—	7 500 000	Tranche courante des facilités de crédit garanties
Tranche à court terme du passif dérivé	808 652	—	—	808 652	Tranche courante du passif dérivé
Total du passif à court terme	23 653 940	—	—	23 653 940	Total du passif courant
Facilités de crédit garanties	79 977 521	—	—	79 977 521	Facilités de crédit garanties
Passif d'impôts futurs	11 788 522	(1 969 537)	(1 969 492)	7 849 493	Passif d'impôt différé
	—	—	2 539 700	2 539 700	Obligation au titre des prestations de retraite constituées
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	809 800	(148 200)	—	661 600	Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite
Capitaux propres					Capitaux propres
Parts du Fonds	282 798 322	—	—	282 798 322	Parts du Fonds
Surplus d'apport	7 625 424	—	—	7 625 424	Surplus d'apport
Déficit	(213 541 172)	(7 629 319)	—	(221 170 491)	Déficit
	—	1 917 356	—	1 917 356	Cumul des autres éléments du résultat global
	76 882 574	(5 711 963)	—	71 170 611	Total des capitaux propres
	193 112 357	(7 829 700)	570 208	185 852 865	Total du passif et des capitaux propres

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

23. TRANSITION AUX IFRS – (suite)

Rapprochement de l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010

Postes selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada	Ajustements découlant des IFRS	Reclassements découlant des IFRS	Solde selon les IFRS	Postes selon les IFRS
ACTIFS					
Trésorerie	148 874	—	—	148 874	Trésorerie
Débiteurs	19 595 945	—	—	19 595 945	Débiteurs
Stocks	11 939 720	—	—	11 939 720	Stocks
Charges payées d'avance	425 193	—	—	425 193	Charges payées d'avance
Actifs détenus en vue de la vente	5 568 000	—	—	5 568 000	Actifs détenus en vue de la vente
Actifs d'impôts futurs	379 410	—	(379 410)	—	
Total de l'actif à court terme	38 057 142	—	(379 410)	37 677 732	Total de l'actif courant
Actifs détenus en vue de la vente	348 048	—	—	348 048	Actifs détenus en vue de la vente
Immobilisations corporelles, montant net	30 449 945	—	—	30 449 945	Immobilisations corporelles
Actif au titre des prestations de retraite constituées	5 222 600	(12 206 900)	6 984 300	—	
Actifs incorporels, montant net	32 762 929	—	—	32 762 929	Actifs incorporels
Écart d'acquisition	76 058 491	(307 366)	—	75 751 125	Goodwill
	182 899 155	(12 514 266)	6 604 890	176 989 779	Total de l'actif
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES					
Créditeurs et charges à payer	20 111 812	—	—	20 111 812	Créditeurs et charges à payer
Provision pour frais de restructuration	931 297	—	—	931 297	Provisions
Impôts exigibles à payer	745 683	—	—	745 683	Impôts exigibles à payer
Distribution à payer	292 978	—	—	292 978	Distribution à payer
Tranche à court terme des facilités de crédit garanties	14 415 489	—	—	14 415 489	Tranche courante des facilités de crédit garanties
Total du passif à court terme	36 497 259	—	—	36 497 259	Total du passif courant
Facilités de crédit garanties	54 654 387	—	—	54 654 387	Facilités de crédit garanties
Passif d'impôts futurs	10 894 031	(3 137 841)	(379 410)	7 376 780	Passif d'impôt différé
	—	—	6 984 300	6 984 300	Obligation au titre des prestations de retraite constituées
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	769 200	(120 900)	—	648 300	Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite
Capitaux propres					Capitaux propres
Parts du Fonds	282 798 322	—	—	282 798 322	Parts du Fonds
Surplus d'apport	7 625 424	—	—	7 625 424	Surplus d'apport
Déficit	(210 339 468)	(7 723 313)	—	(218 062 781)	Déficit
	—	(1 532 212)	—	(1 532 212)	Cumul des autres éléments du résultat global
	80 084 278	(9 255 525)	—	70 828 753	Total des capitaux propres
	182 899 155	(12 514 266)	6 604 890	176 989 779	Total du passif et des capitaux propres

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

23. TRANSITION AUX IFRS – (suite)

Rapprochement de l'état des résultats consolidé pour la période de trois mois close le 31 mars 2010.

Postes selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada	Ajustements découlant des IFRS	Reclassements découlant des IFRS	Solde selon les IFRS	Postes selon les IFRS
Produits	41 241 072	—	—	41 241 072	Produits
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	31 283 451	41 159	(4 676 476)	26 648 134	Coût des ventes Frais de vente et d'administration
	—	—	4 676 476	4 676 476	
					Résultat d'exploitation avant amortissements, perte à la cession d'immobilisations corporelles et frais de restructuration
Bénéfice avant les éléments suivants	9 957 621	(41 159)	—	9 916 462	Amortissement des immobilisations corporelles
Amortissement des immobilisations corporelles	1 156 130	—	—	1 156 130	Amortissement des actifs incorporels
Amortissement des actifs incorporels	1 540 975	—	—	1 540 975	Amortissement de la rémunération différée
Amortissement de la rémunération différée	1 260 512	(945 433)	—	315 079	Perte à la cession d'immobilisations corporelles
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	12 483	—	—	12 483	
Frais de financement, montant net	1 327 069	—	(1 327 069)	—	
Frais de restructuration	(3 627)	—	—	(3 627)	Frais de restructuration
		904 274	1 327 069	6 895 422	Résultat d'exploitation
		—	1 327 069	1 327 069	Frais de financement
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	4 664 079	904 274	—	5 568 353	Résultat avant les impôts sur le résultat
Provision d'impôt sur les bénéfices	1 508 714	(13 667)	—	1 495 047	Impôts sur le résultat
Bénéfice net	3 155 365	917 941	—	4 073 306	Résultat net

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

23. TRANSITION AUX IFRS – (suite)

Rapprochement de l'état des résultats consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Postes selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada	Ajustements découlant des IFRS	Reclassements découlant des IFRS	Solde selon les IFRS	Postes selon les IFRS
Produits	153 124 398	—	—	153 124 398	Produits
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	120 128 914	(192 526)	(17 000 754)	102 935 634	Coût des ventes Frais de vente et d'administration
	—	—	17 000 754	17 000 754	
					Résultat d'exploitation avant amortissements, perte à la cession d'immobilisations corporelles et frais de restructuration
Bénéfice avant les éléments suivants	32 995 484	192 526	—	33 188 010	
Amortissement et dévaluation des immobilisations corporelles	6 661 624	—	—	6 661 624	Amortissement et dévaluation des immobilisations corporelles
Amortissement des actifs incorporels	6 163 900	—	—	6 163 900	Amortissement des actifs incorporels
Amortissement de la rémunération différée	1 260 512	(945 433)	—	315 079	Amortissement de la rémunération différée
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	340 169	—	—	340 169	Perte à la cession d'immobilisations corporelles
Frais de financement, montant net	4 720 981	—	(4 720 981)	—	
	—	152 070	—	152 070	Frais de transaction
Frais de restructuration	1 845 676	208 843	—	2 054 519	Frais de restructuration
		777 046	4 720 981	17 500 649	Résultat d'exploitation
		—	4 720 981	4 720 981	Frais de financement
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	12 002 622	777 046	—	12 779 668	Résultat avant les impôts sur le résultat
Provision d'impôt sur les bénéfices	3 008 750	(46 900)	—	2 961 850	Impôts sur le résultat
Bénéfice net	8 993 872	823 946	—	9 817 818	Résultat net

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2011

[Non audité]

23. TRANSITION AUX IFRS – (suite)

Rapprochement de l'état du résultat global consolidé pour la période de trois mois close le 31 mars 2010.

Postes selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada	Ajustements découlant des IFRS	Reclassements découlant des IFRS	Solde selon les IFRS	Postes selon les IFRS
Bénéfice net	3 155 365	917 941	—	4 073 306	Résultat net
Autres éléments du résultat étendu :					Autres éléments du résultat global :
	—	2 003 928	—	2 003 928	Gains actuariels constatés sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, déduction faite des impôts sur le résultat de 690 972 \$
	—	(5 280)	—	(5 280)	Pertes actuarielles constatées sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 1 820 \$
	—	(12 141)	—	(12 141)	Différences de conversion comptabilisée en résultat
Autres éléments du résultat étendu	—	1 986 507	—	1 986 507	Autres éléments du résultat global
Résultat étendu	3 155 365	2 904 448	—	6 059 813	Total du résultat global

Rapprochement de l'état du résultat global consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Postes selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada	Ajustements découlant des IFRS	Reclassements découlant des IFRS	Solde selon les IFRS	Postes selon les IFRS
Bénéfice net	8 993 872	823 946	—	9 817 818	Résultat net
Autres éléments du résultat étendu :					Autres éléments du résultat global :
	—	(1 427 415)	—	(1 427 415)	Pertes actuarielles constatées sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, déduction faite des impôts sur le résultat de 492 185 \$
	—	(21 118)	—	(21 118)	Pertes actuarielles constatées sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite des impôts sur le résultat de 7 282 \$
	—	(14 528)	—	(14 528)	Différences de conversion comptabilisée en résultat
Autres éléments du résultat étendu	—	(1 463 061)	—	(1 463 061)	Autres éléments du résultat global
Résultat étendu	8 993 872	(639 115)	—	8 354 757	Total du résultat global